



# Assemblée générale

Vingt-quatrième session extraordinaire

Documents officiels

6<sup>e</sup> séance

Mercredi 28 juin 2000, à 15 heures  
Genève

Président : M. Gurirab. . . . . (Namibie)

*En l'absence du Président, M. Al-Douvi (Iraq),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## Point 8 de l'ordre du jour (suite)

### Propositions de nouvelles initiatives de développement social

- a) **Examen et évaluation des progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social**
- b) **Propositions de nouvelles initiatives aux fins de l'application intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Vladimir Ermoshin, Premier Ministre du Bélarus.

**M. Ermoshin (Bélarus) (parle en russe) :** Le Sommet de Copenhague a inauguré une nouvelle phase de coopération entre les gouvernements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement social. Il a favorisé la paix sociale et la stabilité, démontrant ainsi l'engagement des Nations Unies dans la stratégie d'amélioration des conditions humaines.

Au cours de la transformation de son économie, la République du Bélarus s'est attachée à mettre en oeuvre les engagements de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet de Copenhague. Le Bélarus prend en compte l'expérience positive des autres pays engagés dans la réforme de leurs économies. Chaque pays possède ses propres particularités, aussi bien dans le domaine économique qu'au niveau des politiques sociales. Pour le Bélarus, le passage d'une économie rigide et centralisée à une économie de marché est une épreuve qui s'est avérée difficile.

Pour nous, la catastrophe de Tchernobyl est une blessure qui est loin d'être guérie. Plus de 70 % de l'ensemble de la zone contaminée par les radiations se trouve dans notre pays. Selon l'évaluation des experts, les dommages matériels causés à la République du Bélarus sont estimés à 32 fois notre produit intérieur brut.

Nous sommes reconnaissants aux Nations Unies de l'application du programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en faveur de Tchernobyl, un soutien non négligeable qui nous a permis de mieux vivre les épreuves engendrées par cette tragédie. Nous espérons que ces travaux se poursuivront. Au nom du Gouvernement du Bélarus, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'égard des organismes caritatifs de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, de la Grèce et d'autres pays qui ont aidé les victimes de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Je tiens à ajouter que tout ce qui a été accompli jusqu'ici nous a permis d'accomplir des progrès

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



remarquables, il n'en reste pas moins que pour les décennies, voire les siècles à venir, les conséquences de cette catastrophe nucléaire se feront sentir non seulement au niveau de la République du Bélarus, mais dans d'autres pays avoisinants. À cet égard, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale, pour le bien d'autres pays du monde, pour qu'elle unisse ses efforts afin d'aider la République du Bélarus à surmonter les conséquences de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Le coût d'élimination des armes classiques, conformément aux accords internationaux, a beaucoup affecté l'économie du Bélarus. Toutefois, en dépit de ses problèmes actuels, et malgré le peu d'aide reçue de la part des États membres des organisations internationales, notre République s'est acquittée de ses obligations envers la communauté internationale dans ce domaine.

Le Bélarus a opté pour une économie de marché dotée d'une orientation sociale qui permet d'allier l'initiative privée et la concurrence à la participation active de l'État, et d'allier l'efficacité de l'économie à une protection sociale de haut niveau des citoyens.

La période allant de 1996 à 1999 a été décisive pour le développement socioéconomique de la République du Bélarus, puisque c'est durant cette phase cruciale que l'on a pu surmonter le phénomène de crise que le pays a vécu au cours de la période précédente. Pendant ces quatre années, le produit intérieur brut a augmenté de 27 % et la production industrielle de 51 %. Les efforts que nous déployons pour garantir la croissance économique ont permis d'améliorer le marché du travail. Les chômeurs représentent seulement 2 % de la population active.

De nombreux indicateurs des niveaux de vie de la population font état d'une amélioration. Les salaires réels ont augmenté de 150 % au cours de ces quatre dernières années, et durant les cinq premiers mois de cette année ils ont augmenté de 16 %, comme l'indique la comparaison à la même période de l'année dernière. Grâce à l'aide de l'État, durant ces quatre années, plus de 145 000 familles ont pu améliorer leurs conditions de logement.

La République du Bélarus garantit un développement équilibré dans les domaines sociaux liés à tous les aspects de la vie.

La réforme du système éducatif se poursuit. La République est parvenue à un niveau supérieur d'alphabétisation des adultes qui dépasse 98 %. Avec 262 étudiants à l'université pour 10 000 habitants, la République du Bélarus se trouve au même niveau que la moyenne européenne. Aujourd'hui, plus que jamais, nous appliquons le droit à l'éducation. L'État a réussi à maintenir le niveau des enveloppes budgétaires allouées aux besoins éducatifs à 6,6 % du produit intérieur brut.

Les objectifs que la République s'est fixés pour les cinq années à venir visent à se rapprocher du niveau des pays développés en matière de consommation de biens et de services, à garantir un travail décent et à respecter les normes internationales en matière de protection sociale. La politique des revenus sera ciblée sur l'augmentation du niveau minimal des garanties sociales publiques et des garanties de l'emploi qui devraient réellement correspondre au minimum nécessaire pour les frais de subsistance. Notre but consiste à augmenter les normes nationales de façon progressive pour parvenir au niveau du minimum vital.

Dans un avenir proche, un projet qui fait partie de la réforme des retraites consiste à introduire un système de comptabilité individualisé des cotisations versées à la sécurité sociale afin de rationaliser la procédure de retraite anticipée grâce à la création d'un système de retraite professionnelle en faveur des personnes travaillant dans des conditions spéciales et pour certains types d'activité professionnelle. Nous offrons un certain nombre de prestations aux anciens combattants ainsi qu'aux personnes handicapées.

Les familles, les soins obstétriques et la protection des enfants demeurent des préoccupations principales pour notre politique sociale.

Au cours des dernières années, le volume de polluants dégagés dans notre atmosphère a été réduit. Sur notre territoire, il n'existe ni armes chimiques ni armes nucléaires. À cet égard, le Bélarus compte parmi les rares pays à avoir refusé volontairement le statut de puissance nucléaire.

La communauté internationale reconnaît que l'un de ses devoirs essentiels consiste à élargir l'aide globale aux pays qui vivent le passage aux économies de marché. Nous notons avec satisfaction que le projet de document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale contient des dispositions qui répondent aux préoccupations des pays traversant une

période de transition économique. Nous appuyons vivement cette initiative.

Je voudrais souligner également l'importance du rôle joué par le colloque régional qui s'est tenu à Ashkabad en 1999, sur la politique sociale et économique durant la période de stabilisation macroéconomique dans les pays traversant une période de transition économique. L'analyse de la situation actuelle dans ces pays et les recommandations spécifiques seront prises en considération lors de l'élaboration de la politique sociale et économique du Bélarus.

Nous sommes persuadés que cette session extraordinaire garantira que la coopération internationale sous toutes ses formes sera engagée afin qu'une politique sociale efficace répondant aux besoins nationaux et aux intérêts de chaque personne puisse être appliquée.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je remercie le Premier Ministre du Bélarus de sa déclaration.

L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

**Le Président Biya** : Monsieur le Président, merci de bien vouloir me passer la parole et de me donner ainsi la possibilité de m'adresser à cette prestigieuse assemblée. Qu'il me soit également permis de remercier les autorités et le peuple helvétiques pour leur accueil et leur hospitalité exemplaires.

Il y a cinq ans, réunis à Copenhague à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social, nous fixions ensemble, dans une Déclaration et un Programme d'action, les principes et les grandes orientations du progrès social pour les années à venir, progrès dont personne ne contestait la nécessité. Ce consensus, remarquable en soi, faisait reculer l'idée que les disparités sociales procédaient d'une sorte de fatalité inhérente aux sociétés humaines. Bien entendu, nous ne nous faisons pas d'illusions : nous savions qu'il ne suffirait pas que nous analysions et que nous dénoncions le « mal social » pour qu'il régresse comme par enchantement; nous n'ignorions pas qu'il faudrait s'y attaquer avec courage et détermination.

Où en sommes-nous cinq ans après Copenhague? Qu'est-il advenu des « engagements » solennels qui avaient été pris dans la capitale du Danemark? C'est l'objet même de cette session extraordinaire de

l'Assemblée générale, qui nous réunit ici à Genève, de répondre à ces questions.

Disons tout de suite que si des efforts méritoires ont été accomplis par nombre de gouvernements, nous sommes encore loin du compte. Il me suffit de rappeler certains de ces « engagements » : plein emploi, intégration sociale, accès pour tous à l'éducation et aux soins de santé, égalité entre femmes et hommes, etc. Ces problèmes, qui sont autant de défis restent posés, et il nous faudra pour les résoudre définir de nouvelles méthodes, dégager de nouveaux moyens, qui tiennent compte de la globalisation des échanges, ou, si l'on préfère, de la mondialisation.

Mais, je voudrais, comme je l'avais fait il y a cinq ans, insister sur un point qui me tient à cœur particulièrement. S'il existe des disparités sociales, souvent choquantes, au sein de chacun de nos pays, riches ou pauvres, il en existe une, encore plus intolérable. Je veux parler du « fossé social » qui sépare le Nord et le Sud. Et quand je dis le Sud, je pense particulièrement à l'Afrique, dont un des engagements de Copenhague prévoyait la nécessité d'accélérer le développement.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas pour moi de récriminer ou d'accuser qui que ce soit, je demeure convaincu que les Africains ont leur sort entre leurs mains et qu'ils doivent surtout compter sur leur propre volonté de sortir du sous-développement. Je reconnais que les organisations internationales – Banque mondiale, Fonds monétaire international, Union européenne, pour ne citer qu'elles – ainsi que nos partenaires bilatéraux, que je remercie à cette occasion, nous ont apporté et continuent de nous apporter un soutien considérable et désintéressé. Mais, je sais aussi que si l'on veut aboutir, ce soutien, comme nos propres efforts, doit être à la mesure des problèmes auxquels l'Afrique reste confrontée : inégalité des termes de l'échange, poids écrasant de la dette, grandes endémies, guerres civiles ou interétatiques, déplacements de populations, catastrophes naturelles, malnutrition, mauvaise gouvernance, corruption, et j'en passe.

Si certains de ces maux sont, si j'ose dire, du ressort des gouvernements africains, il est évident que la plupart ne trouveront remède que par l'exercice de la solidarité internationale. Peut-on, en effet, concevoir que notre continent demeure, au plan du développement économique qui commande le progrès social, éternellement à la traîne du reste du monde? C'est pour

la communauté internationale une exigence morale de ne pas laisser l'Afrique se marginaliser. C'est aussi son intérêt bien compris.

Le sous-développement et son corollaire, la pauvreté, sont, nous le savons, générateurs d'instabilité politique, sociale, et par là même, de menaces potentielles à la paix et à la sécurité. Dans un autre ordre d'idées, la pauvreté, rappelons-le, est de toute évidence à l'origine des vagues d'immigration qui déferlent sur les pays riches en provenance des pays du Sud. Le développement social est donc pour nous tous non seulement une priorité mais aussi une impérieuse nécessité.

Malgré les difficultés qu'il y a souvent à concilier les contraintes économiques avec les exigences du développement social, le Cameroun s'est efforcé, au cours des dernières années, de faire à ces exigences la place qui leur revient. Il a été aidé en cela par la mise en place d'un environnement politique favorable, le retour à la croissance, la maîtrise de l'inflation, et, je le souligne à nouveau, par l'aide reçue de ses partenaires extérieurs. Au nombre de ces efforts, je mentionnerai d'abord : la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité; la consolidation de la démocratie et de l'État de droit; la promotion et la protection des droits de l'homme.

Ensuite, l'adoption et la mise en exécution de la déclaration de stratégie de lutte contre la pauvreté de 1998; de la déclaration de politique sectorielle de la santé et la loi cadre sur la santé, qui mettent l'accent sur la lutte contre les pandémies; la loi d'orientation scolaire de 1998 et la stratégie sectorielle de l'éducation en cours de finalisation; le plan d'action national pour la nutrition et le programme de sécurité alimentaire; le document de politique nationale sur l'emploi en voie d'achèvement; la nouvelle stratégie urbaine; le programme national de gouvernance et le programme de lutte contre la corruption.

Comme on le voit, la promotion de la dignité humaine est restée au centre de nos préoccupations. Bien entendu, des actions ont été entreprises pour traduire ces résolutions dans les faits. Il s'en est suivi, notamment, un accroissement sensible du taux de scolarisation, qui était déjà de 75 % en 1996, et qui est appelé à s'améliorer davantage à la faveur de la décision prise par le Gouvernement de rendre gratuit l'enseignement primaire public.

Par ailleurs, la couverture médicale s'est considérablement renforcée, avec la création de nombreux

centres de santé et d'une Centrale nationale d'approvisionnement en médicaments essentiels.

Quant au taux de chômage, s'il demeure élevé, il régresse progressivement avec le retour de la croissance. Enfin, des initiatives significatives ont été lancées, avec la participation des populations, en matière d'intégration sociale des couches les plus vulnérables de la société.

Il faut le reconnaître, la tâche demeure difficile et immense. Mais, nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts. Comme je l'ai dit au Sommet de Copenhague – que l'on veuille bien me pardonner de me citer – le développement social est, et demeure, la finalité de notre croissance économique. C'est une question d'équité, une exigence de solidarité nationale.

Telle est notre ligne de conduite. Dès lors, il va de soi que, fidèles aux idéaux des Nations Unies, nous adhérons aux principes et aux orientations qui figurent dans les projets de Déclaration et de Programme d'action qui sont soumis à notre approbation.

Je ne doute pas, pour ma part, que ces assises inspirées par le sens de la dignité humaine et de la justice sociale, et par le devoir de la solidarité internationale, feront date et justifieront les espoirs que nos peuples ont placés en elles.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je remercie le Président du Cameroun de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pham Gia Khiem, Vice-Premier Ministre du Viet Nam.

**M. Pham Gia Khiem** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, je souhaite transmettre au Président de l'Assemblée générale, et à tous les représentants qui participent à la présente session extraordinaire sur le développement social, nos chaleureuses salutations.

La délégation vietnamienne partage les évaluations énoncées dans le projet de document concernant la mise en oeuvre de la Déclaration sur le développement social et le Programme d'action de Copenhague. Nous estimons que le résultat le plus marquant à ce jour est le consensus auquel la communauté internationale est parvenue quant à l'importance du développement social, et le fait que les pays y accordent une plus grande priorité dans le cadre de leurs politiques et objectifs globaux de développement.

Le succès de la conférence internationale sur l'initiative 20/20, que le Gouvernement du Viet Nam a eu l'honneur d'accueillir à Hanoi en octobre 1998, indique clairement que la communauté internationale est très sensible à l'importance du développement social. Nous notons avec satisfaction qu'au cours des dernières années, de nombreux pays ont élaboré et mis en oeuvre avec succès des programmes visant la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale. Ils ont ainsi amélioré les conditions de vie de leurs citoyens et contribué au développement social.

Toutefois, il y a encore de nombreux défis et de nombreuses difficultés que chaque pays et que la communauté internationale dans son ensemble doivent surmonter. Nous constatons qu'il y a un écart de plus en plus grand entre les riches et les pauvres, tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays. De nombreux pays en développement accusent un retard encore plus grand. Des guerres et des conflits ethniques et religieux ont drainé nos ressources naturelles, qui auraient pu être utilisées en faveur du développement social. Alors que les économies axées sur les connaissances contribuent de plus en plus à la croissance de l'économie mondiale, dans de nombreux pays en développement, moins de 50 % des enfants fréquentent l'école. Une grande partie de la population mondiale continue de connaître la faim et la pauvreté. De plus, les niveaux de scolarisation peu élevés et le chômage sont propices à la propagation du VIH/sida et à la prolifération d'autres maux sociaux comme la toxicomanie, la corruption, la contrebande et la criminalité organisée.

Dans ce contexte, la délégation vietnamienne estime qu'il est nécessaire et urgent de renforcer la solidarité et la coopération internationales en vue de régler les questions sociales pressantes des nations et de faire avancer le développement social. Une telle solidarité et une telle coopération sont essentielles pour réformer les institutions et les régimes internationaux dans le domaine du commerce, de l'investissement, de la propriété intellectuelle, de l'environnement, du travail et autres, afin de les rendre équitables et non discriminatoires, et d'accroître ainsi l'efficacité de l'aide et des services offerts aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

Dans le même esprit de solidarité et de coopération, les pays développés devraient réserver aux pays en développement un traitement préférentiel pour ce qui est de l'accès au marché, des transferts de technologie et de la restructuration, la réduction et

l'annulation de la dette. Tout en exprimant notre grande reconnaissance aux pays développés qui ont respecté leur engagement d'accorder au moins 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement, nous prions les autres de faire de même. La délégation vietnamienne espère que le document final de cette session extraordinaire sera caractérisé par la solidarité et la coopération internationales. Je pense que ce serait là un gage de son succès.

Le Gouvernement vietnamien continue de croire que des politiques sociales justes pour le bonheur du peuple représentent une force motrice importante permettant de laisser cours à la créativité du peuple dans le cadre de l'édification d'une nation. Notre approche principale et constante des politiques sociales consiste à lier la croissance économique à la justice sociale. L'investissement de l'État dans les secteurs sociaux qui représente plus de 25 % des budgets annuels de l'État, ne cesse de s'accroître, en accordant une priorité particulière à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois, à l'éducation et à d'autres services sociaux de base. Ainsi, le taux de pauvreté a pu être réduit, passant de 20 % en 1999 à 11 % à 2000. Nos objectifs concernant l'élimination de l'analphabétisme et l'universalisation de l'enseignement primaire ont été atteints pour l'an 2000, à travers tout le pays. Plus de 90 % de la population a accès aux services de soins de santé. Le taux d'accroissement de la population est passé de 1,8 % à 1,53 %. Ce succès a valu au Viet Nam le Prix des Nations Unies en matière de population. Soixante pour cent des ménages ont accès à l'eau salubre, 80 % du territoire national reçoit des programmes de télévision et 90 % reçoit des transmissions radio-phoniques. Les conditions de vie des personnes défavorisées et des groupes vulnérables se sont considérablement améliorées, ce qui les a aidés à mieux s'intégrer dans la communauté nationale.

Le Gouvernement vietnamien est actuellement engagé dans le processus de définition de sa stratégie de développement socioéconomique pour la période 2001-2010. Bien que le Viet Nam demeure un pays pauvre dont le budget est déséquilibré et les ressources financières limitées, dans l'élaboration de notre stratégie nous continuerons d'accorder une haute priorité au développement social, notamment à la promotion de l'éducation et de la formation dont l'objectif consiste à améliorer les connaissances de notre population, à développer les ressources humaines et favoriser l'épanouissement des talents dans notre pays. Nous

déployerons tous nos efforts pour atteindre une participation très large de la société, notamment d'un grand nombre d'organisations, dans le processus du développement social. Les mêmes efforts seront consacrés à l'amélioration du système juridique et à la réforme administrative.

Enfin, je tiens à exprimer notre gratitude aux pays, aux organisations internationales – notamment à celles du système des Nations Unies – aux organisations non gouvernementales, et au monde entier pour leur aide précieuse et leur coopération au cours des dernières années, dont nous espérons bénéficier davantage à l'avenir.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wen Jiabao, Vice-Premier Ministre du Conseil de l'État de la Chine.

**M. Wen Jiabao (Chine) (parle en chinois) :** À l'aube de ce nouveau siècle, nous nous sommes réunis, comme prévu, dans cette très belle ville de Genève afin d'examiner ensemble la mise en oeuvre de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action qui ont été adoptés il y a cinq ans, d'évoquer les accomplissements et les expériences des différents pays dans le domaine du développement social, et d'engager des débats sur la manière de parvenir au développement social qui profiterait à tous les peuples du monde dans le cadre du processus de mondialisation économique. Nous sommes persuadés qu'en conjuguant les efforts de toutes les délégations ici présentes, cette session sera couronnée de succès.

En jetant un coup d'oeil sur les cinq années écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social, nous avons pu noter avec satisfaction que plus que jamais la question du développement social a bénéficié davantage d'attention de la part de la communauté internationale, et qu'au cours des dernières années, dans de nombreux pays, les stratégies de développement ont accordé une haute priorité à cette question. Des actions nationales et une coopération internationale destinée à éliminer la pauvreté, à développer l'emploi et une plus grande intégration sociale ont fait l'objet d'un renforcement constant. Des progrès ont été aussi accomplis dans le développement social de différents pays du monde, à des degrés différents.

Cependant, nous devons être conscients du fait que le développement social mondial ne répond toujours pas à nos espoirs. Les conflits régionaux ainsi que le déclenchement de guerres sporadiques font que

dans certains pays et certaines régions les populations continuent de souffrir du fléau de la guerre et d'autres troubles. L'écart de richesse entre le Nord et le Sud continue de se creuser malgré les efforts déployés par les pays en développement pour faire face à des défis durs à soulever. La population mondiale pauvre s'est accrue, et nombreuses sont les personnes qui se trouvent démunies des moyens de subsistance de base et de développement. Cette réalité signifie que le développement social au niveau mondial est une bataille de longue haleine qui exige des efforts constants et inlassables de la part de tous les gouvernements, des peuples et de la communauté internationale. Le Gouvernement chinois est prêt à travailler énergiquement en collaboration avec d'autres pays pour servir la cause du progrès social au niveau mondial.

À cette fin, qu'il me soit permis au nom du gouvernement chinois de mettre l'accent sur les quatre points suivants : Premièrement, il appartient à toute l'humanité de sauvegarder la paix et de promouvoir le développement. La paix et le développement sont les deux thèmes les plus importants qui interpellent l'humanité au début de ce siècle. Un environnement international stable est la condition préalable pour tout développement social. La Chine affirme que les affaires internationales doivent être examinées conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, et chaque pays est tenu de sauvegarder la paix. Dans le développement social de la société humaine, le siècle dernier a connu des exploits monumentaux sans précédent dans l'histoire de l'humanité. C'est une mission sacrée pour les gouvernements ainsi que pour les peuples du monde que d'aspirer et d'oeuvrer à un développement économique et social plus grand, et de partager la prospérité et le progrès entre toutes les sociétés humaines dans ce nouveau siècle.

Deuxièmement, le droit d'un pays à choisir de façon indépendante ses voies de développement compte tenu de ses propres conditions devrait être respecté. Nous vivons tous dans un monde riche de ses diversités. Vu les différences qui existent entre les pays en matière d'environnement, d'histoire, de traditions culturelles et systèmes sociaux, de disparités dans leurs niveaux de développement économique et social, il est impossible pour tous les pays d'opter pour le même modèle de développement. La diversité qui caractérise ce monde devrait être donc respectée. Les principes d'égalité, de souveraineté et de non-ingérence devraient être défendus. C'est au peuple qu'il appartient

de décider des questions qui intéressent son pays, et les pays en développement ont le droit de choisir, compte tenu de leur situation propre, une voie de développement qui correspond le mieux à leurs caractéristiques nationales.

Troisièmement, la mondialisation économique exige de façon urgente l'établissement d'un nouvel ordre économique international raisonnable et équitable. La mondialisation économique est une tendance de développement économique inévitable, et elle offre de nouvelles possibilités au monde. Cependant, vu la dureté et l'irrationalité du nouvel ordre économique, le processus de mondialisation n'a pas réussi à profiter à tous les pays de façon égale. Parvenir à une forme de progrès qui profiterait à tous est un processus qui exige l'instauration d'un nouvel ordre économique international rationnel et équitable. Qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, puissants ou faibles, tous les pays sont tous des membres égaux de la communauté internationale. En tant que tels, ils ont tous le droit de participer au débat et de formuler les « règles du jeu » pour les affaires internationales. Les propositions raisonnables et les demandes des pays en développement devraient bénéficier de l'attention qu'elles méritent. À cet égard, les organisations internationales et les Nations Unies en particulier, devraient jouer un rôle plus important. En tenant compte des intérêts communs de l'humanité, les pays développés devraient résoudre de façon équitable et raisonnable la question de la dette des pays extrêmement pauvres, et de fournir aux pays en développement les moyens et l'aide technique sans les rattacher à des conditions politiques.

Quatrièmement, le développement économique et social demeure une tâche primordiale pour les pays en développement. La pauvreté et le chômage sont des problèmes qui se posent de façon aiguë, et dont la solution est le développement économique. C'est une tâche très importante pour la société humaine, alors qu'elle entre dans le nouveau siècle, que de permettre aux pays en développement de parvenir à la croissance et à la prospérité.

Cette tâche exige l'aide et l'appui de la communauté internationale mais, surtout, des efforts de la part des pays en développement eux-mêmes. Il faut qu'ils se maintiennent en phase avec leur époque, qu'ils adoptent des stratégies de développement bien conçues, qu'ils veillent constamment à maintenir la stabilité sociale, qu'ils saisissent les occasions qui s'offrent à eux, qu'ils accélèrent le développement et qu'ils mettent

une fois pour toutes un terme à leur retard afin de se ménager un avenir meilleur en s'appuyant sur le travail de leur peuple.

Au cours des cinq dernières années, mon gouvernement s'est efforcé de s'acquitter des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social. La Chine a enregistré un rythme de développement économique soutenu, rapide et solide ainsi que des progrès dans les domaines culturel, éducatif, scientifique, technologique, sanitaire et sportif, et dans d'autres domaines sociaux. Grâce à des années de travail intensif, 1,25 milliard de Chinois ont pu faire un bond historique de la simple subsistance à une situation de confort relatif. Le Gouvernement chinois a mis l'accent sur l'élimination de la pauvreté et a réussi, en grande partie seul, à réduire la population rurale vivant dans la pauvreté de 250 millions en 1978 à 34 millions en 1999. À la fin de l'année, nous serons pratiquement en mesure de satisfaire les besoins fondamentaux de la population rurale vivant dans la pauvreté.

Le Gouvernement chinois accorde également une grande attention à la protection des droits et des intérêts légitimes des handicapés. Au cours des cinq dernières années, le taux de scolarisation des enfants handicapés est passé de 20 % à plus de 70 % et le pourcentage de personnes handicapées ayant un emploi s'est élevé de 67 % à plus de 73 %. Les services de rééducation des handicapés se sont également considérablement développés.

Le développement et la progression de la Chine représentent une contribution importante au développement social mondial, compte tenu de l'importance de notre population – la plus importante de tous les pays en développement. Certes, la Chine a rencontré beaucoup de difficultés et d'obstacles sur sa route vers le développement. La pression démographique et laborale, la pauvreté, le fossé qui sépare populations urbaine et rurale et les différentes régions, et les contraintes croissantes au niveau des ressources et de l'environnement font partie des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous ne sous-estimons pas les difficultés et nous avons la confiance, la détermination et la capacité de prendre ces problèmes à bras le corps pour parvenir au/dans la voie du développement.

À l'aube du nouveau siècle, l'humanité aspire à un avenir souriant/merveilleux. Tous les peuples du monde partagent l'espoir de reléguer la guerre, la faim et la pauvreté au passé et de voir la paix, la prospérité

et le progrès régner au nouveau siècle. Le Gouvernement chinois et la population chinoise sont prêts à oeuvrer sans relâche avec tous les autres gouvernements et peuples du monde à la réalisation de cet objectif.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. Mme Orlanda Santos Ferreira, Ministre de l'emploi, de la formation et de l'intégration sociale de la République du Cap-Vert.

**Mme Santos Ferreira** (Cap-Vert) (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : L'un des traits fondamentaux du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague aura été le choix de ses dates. À quelques années du début de la nouvelle ère internationale, inaugurée dans les années 90, la cadence du processus de mondialisation s'était en effet accélérée considérablement. Sa dimension économique en particulier, la plus visible et celle qui avait le plus fort impact, a vite été qualifiée d'irrépressible, voire d'implacable, soulevant un vif sentiment d'incertitude et d'insécurité dans nombre de pays et, dans ces pays comme dans d'autres, parmi de larges couches de la population.

Copenhague 95 a été un événement politique remarquable, car on y a souligné, massivement et au niveau le plus élevé, qu'il ne pourrait désormais être question de concevoir la dimension sociale du développement comme un produit dérivé du succès économique ou même comme son sous-produit contemporain. Le développement social y a été clairement affirmé comme un objectif en soi, à la différence de ce qu'on pensait dans les années 80, où l'on ne visait qu'une prise en compte des « variables sociales » dans la promotion du développement.

Cinq ans plus tard, cette session extraordinaire de l'Assemblée générale cherche à évaluer l'après-Copenhague, à en tirer les leçons les plus pertinentes et à reprendre et revitaliser les stratégies adaptées à la poursuite de nos objectifs. Ces objectifs sont désormais mieux mis en perspective, du fait que la quête du développement pour tous est ici abordée dans le contexte d'un monde en globalisation.

L'exercice dans lequel nous nous engageons se caractérise par la complexité inhérente à un domaine où nous avons encore beaucoup à apprendre et qui reste, par ailleurs, traversée par la controverse traditionnelle sur les rôles et responsabilités revenant aux stratégies nationales et internationales. La Déclaration

politique que nous nous apprêtons à adopter reconnaît qu'en général, les gouvernements, les organisations internationales et la société civile ont déployé des efforts continus pour accroître le bien-être social. Pourtant les résultats de ces efforts sont encore très insuffisants et inégaux.

En effet, si nous nous penchons sur les thèmes essentiels des engagements de Copenhague tels que l'élimination de la pauvreté, la recherche du plein-emploi et l'intégration sociale, nous constatons que les progrès atteints ici et là sur le plan de la pauvreté contrastent avec des reculs dans d'autres sociétés et que, dans les deux cas, de grandes disparités persistent ou se sont aggravées. En matière d'emploi, les gains modestes sans doute obtenus sont précaires et fort inégaux; et l'intégration sociale, tributaire des facteurs que sont la pauvreté et l'emploi et d'autres facteurs encore, apparaît de plus en plus problématique.

Un laps de temps de cinq ans n'est certes pas très long quand il s'agit d'évaluer l'impact du Sommet de Copenhague sur la transformation de la situation sociale de par le monde. En tout état de cause, la perception qui en résulte à ce stade suscite de sérieuses préoccupations, car les efforts consentis semblent aller à contre-courant. La bataille ne semble pas en voie d'être gagnée! Et les risques de recul dans les acquis sociaux sont bien réels.

Mon pays, le Cap-Vert, handicapé par de nombreuses entraves au développement telles que sa qualité de petit État insulaire, son appartenance au pays les moins avancés ainsi que la longue sécheresse qui l'a frappé, a malgré tout consacré depuis longtemps aux secteurs sociaux une part considérable de ses énergies institutionnelles, de ses ressources budgétaires et de ses investissements. Malgré des taux de pauvreté de 30 % et d'extrême pauvreté de 14 %, et un taux de chômage qui s'élève à 25 %, ces mesures ont toutefois permis au Cap-Vert des gains sociaux importants au fil des années, tels que l'élévation de l'espérance de vie à 70-71 ans et un accroissement des taux de scolarisation de presque 100 % dans le primaire et de 30 % dans le secondaire.

Alors que ces acquis sont encore soutenus par les ressources de l'aide publique au développement (APD), l'évolution positive enregistrée au niveau des indicateurs économiques du Cap-Vert a été utilisée pour justifier un retrait de l'APD qui nous est accordée par des partenaires internationaux de longue date. Ce



retrait prématuré, s'il se confirme, aura un impact social et économique allant dans un sens contraire à ceux des engagements et du Programme d'action de Copenhague.

Aujourd'hui, nous reconnaissons combien sont indissociables, en réalité, les objectifs de la croissance économique, du développement social, de la protection de l'environnement, de la paix et de la sécurité. Tous sont des éléments dont ne saurait se passer le succès de la vie humaine en société. Nous ne sommes donc pas libres d'en sélectionner quelques-uns comme prioritaires, en espérant que le succès se produira quand même. En fait, une saine stratégie pourrait se révéler adéquate : une action conjuguée et synergique sur tous ces fronts simultanément.

À cette importante condition de réussite vient s'associer une autre question, tout aussi primordiale, concernant la nature et la réalité de l'interdépendance mondiale.

Tout en souscrivant à la caractérisation déjà consacrée de la mondialisation comme comportant des risques et offrant des débouchés sans précédent, nous croyons aussi à sa potentialité fondamentale de nous révéler, progressivement et inexorablement, à quel point le progrès des uns, voire leur survie même, sera finalement lié à ceux de tous les autres. Car seul le contexte d'une mondialisation plus cohérente saura enfin tester le concept de communauté internationale que nous articulons avec insistance depuis des décennies, ainsi que sa prémisse, à savoir l'interdépendance à fonction de réseau.

Les limitations évidentes de la disponibilité à la solidarité, ainsi que de la nature de la compétition dite libre n'ont pas donné à l'humanité la pérennité et la constance de volonté politique qui lui font défaut. Celles-ci peuvent toutefois se réaliser si l'interdépendance, catalysée par la mondialisation, devient un impératif de plus en plus clair. Dépassant le stade d'un discours politiquement correct mais inconséquent pour la gouvernance à tout niveau, pour être vécu comme une réalité toujours plus agissante, l'idée d'une communauté internationale pourrait enfin offrir la clef pour l'enracinement d'une coopération encore inexistante, dans laquelle tous les intéressés s'engageront sans réserves.

Le domaine social se verrait difficilement assurer un traitement adéquat en dehors d'un cadre économique sain; ceci s'applique aussi bien aux plans national

qu'international. Par ailleurs, aucune force externe à un pays en développement ne saurait se substituer à l'élan des énergies libres de son corps social, et l'on ne peut atteindre cet élan que lorsque la société elle-même le choisit délibérément et organise son action en conformité. Néanmoins, on ne saurait non plus s'attendre à ce que les efforts d'une telle société portent des fruits durables dans un environnement externe qui ne la stimule pas ou n'interagit pas de façon bénéfique avec elle, voire même qui l'épuise dans un rapport inégal.

Il est de plus en plus évident aujourd'hui et, nous en sommes convaincus, il le sera davantage demain, que la gestion des relations internationales dans le contexte d'une mondialisation qui s'accroît mérite des soins insoupçonnés auparavant. Un tel effort s'impose comme une priorité essentielle, dont la prise en compte apportera un gain d'efficacité puissant et permanent aux politiques, mesures et ressources qui sont mises au service du progrès et du développement social à tous les niveaux dans le monde.

Nous sommes contraints chez nous de chercher chaque jour un compromis précaire entre, d'une part, les réformes économiques et la rationalisation du secteur public, et de l'autre, une offre de biens et de services abordables qui relève de la responsabilité politique en matière de bien-être social. Sur cette voie, il importe de veiller à ne pas inverser la fin et les moyens et que la finalité ne réside pas dans l'économie, sinon dans l'humanité.

Nous sommes confiants que dans le sillage du Sommet de Copenhague cette importante réunion nous fournira également une vigoureuse impulsion générale dans la bonne direction.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Zobaida Jalal, Ministre de l'éducation, de la mise en valeur de la femme, du bien-être social et de l'éducation spécialisée du Pakistan.

**Mme Jalal** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole à cette vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Compte tenu du manque de temps, j'ai décidé de faire distribuer dans cette salle, par l'intermédiaire du Secrétariat, le texte intégral de ma déclaration.

Au cours de la dernière décennie du siècle passé, les dirigeants du monde se sont réunis à Copenhague et

ont engagé la communauté internationale à travailler de concert pour créer les conditions permettant d'assurer le développement équitable de tous les peuples.

L'objectif que nous nous sommes fixé à Copenhague continue de nous échapper. Pour un nombre inacceptable d'hommes et de femmes, le monde est resté tel quel, à savoir un lieu de privations et de misère, sans débouchés et sans espoir. Dans le même temps, l'économie mondiale a connu des mutations profondes. Si d'importantes forces productives sont entrées en jeu, les indicateurs sociaux n'en restent pas moins extrêmement bas. Sur les 4,4 milliards de personnes vivant dans les pays en développement, trois cinquièmes d'entre elles n'ont pas accès à des services d'hygiène de base; près d'un tiers n'ont pas l'eau potable; et un quart n'ont pas de logement adéquat. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême n'a pas diminué.

Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi après avoir tant répété que la communauté internationale ne tolérerait pas que se perpétuent les privations et la misère, continuons-nous à voir se dérouler le drame de la pauvreté endémique?

La réponse n'est pas si difficile. À Copenhague, la communauté internationale a reconnu que pour que la justice sociale prévale, il fallait une croissance économique largement partagée et durable. Il a donc été reconnu que la formulation d'objectifs sociaux n'était pas suffisante et qu'il était nécessaire de disposer des ressources permettant de financer ces objectifs. La plupart des pays n'ont pas ces moyens dans la mesure où les fruits recueillis récemment ont été répartis de manière tout à fait inéquitable, ce qui est scandaleux. Les avantages de la mondialisation ne se font certainement pas sentir à l'échelle mondiale et restent obstinément limités et localisés.

Nous pouvons faire en sorte que la croissance soit largement partagée. On pourrait générer des ressources qui permettraient de financer les programmes sociaux menés dans tous les pays. Mais il faut, pour cela, que des mesures soient prises, notamment les mesures suivantes.

Premièrement, les réglementations du commerce international devraient évoluer de manière à garantir des règles du jeu véritablement équitables, permettant aux pays en développement de renforcer leurs capacités d'offre et de concurrencer les pays développés qui ont bien plus de ressources qu'eux.

Deuxièmement, le problème du fardeau de la dette des pays en développement doit être traité d'urgence. Les mesures prises récemment en faveur des pays pauvres très endettés sont encourageantes mais il faut savoir que ces pays ne représentent que 10 % de la dette des pays en développement. Le reste est détenu par des pays à revenu faible et intermédiaire.

Troisièmement, le système monétaire et financier international doit être davantage empreint d'équité et de stabilité.

Quatrièmement, il faut inverser le déclin constant de l'aide publique au développement.

Cinquièmement, il faut multiplier les possibilités pour les pays en développement de créer et d'acquérir des technologies afin qu'ils puissent être compétitifs dans l'économie mondiale.

En ce qui nous concerne, malgré une situation financière difficile et en l'absence d'un environnement international propice, nous nous sommes employés à investir dans le secteur social, avons consacré davantage de ressources à la création d'emplois, et avons renforcé les institutions nationales chargées du développement social en consolidant leurs finances. Il en est résulté une augmentation de 15 % par an des investissements dans le secteur social au Pakistan. Le budget pour la période 2000-2001 montre une augmentation de 50 % de l'affectation de ressources à la lutte contre la pauvreté, tout particulièrement dans les zones rurales.

Le taux d'inscriptions dans les écoles primaires des garçons et des filles est passé de 55 % en 1995 à 75 % en 2000. La prise en charge des centres de santé a été améliorée et comprend désormais la totalité des centres administratifs de base dans toutes les provinces. Une stratégie globale et intégrée en matière de lutte contre la pauvreté a été adoptée grâce à l'élaboration d'un document relatif à une stratégie de réduction de la pauvreté. C'est un projet orienté vers l'action qui vise à réduire la pauvreté. Vous pourrez trouver les détails de ce projet dans le texte qui vient d'être distribué.

Des programmes spécifiques tels que le Programme d'alphabétisation des masses, le Programme d'action sociale et le Programme de vaccination contre les maladies infantiles ont été mis en place à l'intention des groupes les plus pauvres notamment. Le Gouvernement a ouvert des banques de microcrédit pour donner aux personnes défavorisées, et en particulier aux femmes, la possibilité de mener une activité indépen-

dante. Le Plan de transfert des pouvoirs a été mis au point pour assurer que la population prend activement part à l'administration de ses propres affaires. La philosophie qui sous-tend cette démarche allant du bas vers le haut est que tous les services peuvent être fournis au niveau local. Le Gouvernement a lancé un Programme de développement rural et urbain intégré pour créer de nouvelles possibilités d'emploi et de revenus pour les pauvres.

Pour assurer un suivi efficace du Sommet social, nous devons nous concentrer sur des mesures qui permettront de faire en sorte que l'environnement économique mondial soit plus favorable à une croissance qui profite à un plus grand nombre et épauler les efforts que font certains pays pour répondre aux besoins fondamentaux de leur population. Au lieu de traiter de manière sérieuse de ces questions capitales, il y a une tendance malheureuse, et à vrai dire perverse, à insister sur la conception de mesures visant à sanctionner et punir les pays qui ne parviennent pas à satisfaire à des normes sociales arbitrairement fixées. En effet, sous le couvert de préoccupations sociales, des mesures protectionnistes sont activement préconisées et des conditions rigoureuses sont imposées par la contrainte. Les principales forces agissantes derrière ces tentatives sont des groupes qui cherchent à se prémunir face à la concurrence croissante des pays en développement. Les appels en faveur d'une nouvelle architecture sociale, tels qu'ils sont exprimés par ces nouveaux éléments, masquent leur désir de mettre en place une nouvelle architecture coercitive qui ne comporterait que des mesures visant à empêcher les pays en développement de profiter de leurs avantages comparatifs pour affronter la concurrence dans le cadre d'une économie mondiale de plus en plus ouverte. La meilleure façon de répondre à ces préoccupations serait de convenir de normes minimales au sein des instances internationales pertinentes et de donner aux États les moyens de mettre progressivement en vigueur ces normes.

Les objectifs sociaux auxquels nous aspirons tous ne sont pas inaccessibles. Une économie mondiale correctement structurée pourrait nous permettre de dégager les ressources nécessaires. Et grâce à une volonté politique renouvelée, nous pourrions orienter ces ressources, tant au plan national qu'international, vers des programmes qui seraient destinés à améliorer les normes sociales. Les résultats de nos débats devront rendre compte des progrès réalisés dans ce domaine.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Les Membres de l'Assemblée vont à présent entendre une déclaration de S. E. M. Ibrahim Hussain Zaki, Ministre de la planification et du développement national des Maldives.

**M. Zaki** (Maldives) (*parle en anglais*) : Je voudrais, avant tout, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection. Permettez-moi également de faire part au Gouvernement et au peuple helvétès, au nom des membres de ma délégation et en mon nom personnel, de notre sincère gratitude et de notre reconnaissance pour l'hospitalité chaleureuse qu'ils nous ont réservée et pour les excellentes dispositions qu'ils ont prises en vue de cette importante session.

Je voudrais également présenter nos compliments au Secrétaire général et au Président du Comité préparatoire pour la perspicacité dont ils ont fait preuve en nous aidant à envisager les nouvelles dispositions que nous devons prendre pour parvenir à un développement social et économique durable au nouveau millénaire.

C'est en effet un grand honneur et un privilège que de prendre la parole à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale pour passer en revue la mise en oeuvre des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social à l'heure de la mondialisation.

Les Maldives sont un petit État insulaire en développement qui se tourne vers la communauté internationale en nourrissant de grands espoirs, notamment lorsqu'il s'agit d'examiner les questions de la pauvreté et de la promotion de l'intégration sociale et de l'emploi, autant de questions qui ont des dimensions mondiales.

À un moment où le phénomène de la mondialisation s'étend rapidement à l'ensemble de la planète, l'intégration à l'économie mondiale n'est plus une option; c'est une nécessité. L'économie des Maldives repose sur deux industries principales: la pêche et le tourisme, qui dépendent presque totalement de l'économie internationale pour se développer. Ces deux secteurs sont les deux plus gros employeurs et ils représentent une source de revenu essentielle pour la grande majorité de la population.

L'orientation de l'économie vers l'extérieur et notre base économique peu diversifiée font que notre pays est extrêmement vulnérable face aux caprices de

l'économie internationale, ce qui peut avoir des répercussions directes sur les revenus et les perspectives d'emploi. Pour des pays comme les Maldives qui sont tributaires de l'économie internationale pour satisfaire tous leurs besoins élémentaires, un environnement commercial international équitable, juste et libre de toute mesure protectionniste, est essentiel pour parvenir à un développement économique et social durable, aujourd'hui comme à l'avenir.

En plus de ces conditions extérieures, les Maldives se heurtent également à plusieurs contraintes qui leur sont propres. Nous sommes une petite nation insulaire et notre population est très dispersée; ce qui rend très difficile et coûteuse la fourniture de services de base et d'une infrastructure. Le manque de main d'oeuvre, tant qualifiée que non qualifiée, nous oblige à faire appel à une main d'oeuvre expatriée qui représente 27 % de notre force active. Nous manquons de ressources naturelles, de main-d'oeuvre spécialisée et de technologies; ce qui nous pose de graves problèmes pour diversifier notre économie et réduire notre dépendance. En outre, notre vulnérabilité extrême face aux menaces environnementales est un autre motif de préoccupation et d'anxiété.

Malgré ces difficultés, sous la direction dynamique du Président Maumoon Abdul Gayoom, les Maldives ont néanmoins réalisé d'impressionnants progrès socioéconomiques au cours d'une période récente pendant laquelle nous avons maintenu un taux de croissance du produit intérieur brut d'environ 6 %, avec une inflation très faible. Nous avons été en mesure de réaliser plusieurs des objectifs de développement social fixés à l'échelle régionale et internationale. De plus, nous menons actuellement des programmes de mise en valeur des ressources humaines et nous explorons d'autres possibilités de développement national pour parvenir à diversifier notre économie et à améliorer notre compétitivité générale.

Nous nous trouvons à un moment critique dans notre processus de développement. Des progrès importants ont été réalisés pour ce qui est de la réduction de la pauvreté, de la création d'emplois et de la promotion de l'intégration sociale. Il importe à ce stade de soutenir ce processus de développement grâce à des investissements accrus et une gestion saine de l'économie. Nous pensons donc que la décision qui a été prise de retirer progressivement les Maldives de la liste des pays les moins avancés est prématurée. En nous privant du statut de pays moins avancés à ce mo-

ment précis, notre pays risque de perdre les gains acquis. Nous avons plus que jamais besoin d'une aide et d'un accès au commerce à des conditions favorables pour pouvoir consolider nos acquis et nous embarquer sur la voie d'une croissance et d'un développement autonomes.

L'appui et la pleine coopération de la communauté internationale sont primordiaux si nous voulons venir à bout de nos difficultés et répondre aux enjeux de la mondialisation au XXI<sup>e</sup> siècle. Est-il nécessaire de souligner qu'il faut redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs convenus en matière d'aide publique au développement et fournir des dons et une aide accrue à des conditions favorables aux pays les moins avancés afin qu'ils puissent poursuivre leurs programmes de développement et parvenir à la stabilité et au progrès. L'aide et la coopération internationales sont indispensables pour résoudre les problèmes écologiques auxquels des petits États insulaires en développement tels que les Maldives sont confrontés. Il est grand temps de forger de nouveaux partenariats en faveur du développement, des partenariats qui reconnaissent les faiblesses propres à nos pays et qui mettent en place des structures appropriées pour apporter des solutions de portée mondiale à des problèmes de portée mondiale.

Quant à nous, nous tenons à réitérer les engagements que nous avons pris à Copenhague : nous voulons participer et contribuer au processus mondial de développement et de progrès qui prend forme aujourd'hui à cette réunion.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Noëline Jaotody, Ministre de la population, de la condition féminine et de l'enfance de Madagascar.

**Mme Jaotody** (Madagascar) : En accueillant cette vingt-quatrième session extraordinaire des Nations Unies, la Confédération helvétique confirme une fois de plus son engagement bien connu en faveur du développement social. Au nom du peuple et du Gouvernement de la République de Madagascar, je suis particulièrement heureuse d'adresser mes plus vives félicitations au Gouvernement et au peuple suisses, et de m'acquitter de l'agréable devoir de les remercier pour l'accueil très chaleureux qui nous a été réservé.

Cinq ans après Copenhague, nous voici de nouveau réunis afin d'évaluer le chemin parcouru, de réajuster le tir dans notre approche pour la lutte contre la pauvreté et d'améliorer les acquis en matière de déve-

loppement social. À l'aube du troisième millénaire, le monde a changé mais la pauvreté est restée, telle une plaie lancinante et douloureuse. Des engagements ont été pourtant pris, mais les résultats sont restés largement en deçà des objectifs définis lors du premier Sommet pour le développement social. La tenue de cette session vient donc à point nommé et s'impose comme une nécessité vitale pour le développement à l'échelle mondiale.

Précédée des mini-sommets régionaux pour évaluer les progrès effectués, organisés en 1999, dont sont ressortis des résultats mitigés voire négligeables face à l'ampleur et l'accentuation des problèmes identifiés à Copenhague, notre réunion nous impose la lourde tâche de trouver les solutions les plus efficaces et les plus durables afin d'obtenir de chaque pays un engagement ferme dans la mise en oeuvre de cette étape décisive de la vie humaine qui constitue l'entrée dans le troisième millénaire. À ma connaissance, les éléments de ces solutions seraient déjà matérialisés dans les résultats des travaux du Comité préparatoire qui se sont inspirés des recommandations relatives au développement humain durable adoptées lors des différentes conférences internationales. Pourtant, sans l'affirmation et la concrétisation d'une volonté politique ferme et claire de la part de chaque pays, ces propositions resteront de belles phrases théoriques.

Pour ce qui concerne notre pays, en faisant de la lutte contre la pauvreté l'objectif prioritaire de son programme d'action, le Gouvernement malgache a souscrit à une série d'engagements internationaux, et en particulier à ceux relatifs au Sommet mondial de Copenhague. Sur la base des priorités du Gouvernement et des engagements internationaux, la République de Madagascar a entrepris, depuis 1996, un nombre important de mesures de réformes tant au niveau des institutions qu'en ce qui concerne les politiques macro-économiques et sectorielles destinées à promouvoir une croissance économique durable et soutenue et à réduire la pauvreté. Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits puisque le taux de croissance a été de 3,7 % en 1997, et est passé à 4,7 % en 1999. Cette performance économique a été accompagnée d'un accroissement régulier de l'emploi et du revenu qui a engendré une augmentation de la demande. L'ensemble de ces mesures et initiatives sont renforcées dans le cadre de la mise en oeuvre du Document cadre de politique économique qui va se transformer en Document de stratégie de réduction de la pauvreté en s'intégrant dans le

cadre général de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

En effet, dans l'optique du Sommet mondial de Copenhague, selon une nouvelle approche intégrée et multisectorielle inscrite dans le long terme, notre gouvernement a entrepris depuis 1996 un processus d'élaboration et de mise en oeuvre d'une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui doit devenir le cadre de référence générale de tous les programmes menés dans le pays. Pour ce faire, il a retenu quatre axes d'orientation, à savoir : une croissance économique forte et durable avec la participation des populations pauvres; un cadre économique, institutionnel et réglementaire favorable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté; le développement des capacités humaines et la réduction des inégalités sociales; et enfin, le renforcement des filets de sécurité et la protection sociale des groupes les plus démunis. Bien avant cet effort de cadrage général des actions pour le développement et la réduction de la pauvreté, les différents ministères ont mis en place et en oeuvre des Plans et Programmes d'action opérationnels et en synergie dans le but de rendre plus efficaces leurs actions spécifiques et d'harmoniser leurs interventions respectives.

Aussi nous réjouissons-nous tout particulièrement de la décision commune du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods de collaborer afin de réorienter l'approche macroéconomique de l'ajustement structurel en faveur d'une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui devra être menée à terme d'ici la fin de l'année 2000 par chaque gouvernement avec la participation active de toutes les forces vives de la nation et tous les intervenants dans le développement. Madagascar est bien engagée dans cette voie depuis 1997.

Face aux énormes besoins, nous proposons comme une des recommandations de ce Sommet en vue d'atteindre l'objectif de cette initiative, de rechercher d'autres méthodes de financement du secteur social et d'influencer les politiques de développement économique afin qu'elles contribuent directement à la réduction de la pauvreté et au développement social. À ce titre, nous tenons à réitérer ici l'importance des mesures d'allègement du fardeau de la dette des pays en développement, dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté grandissante à laquelle sont soumises, de manière quasi permanente, leurs populations respectives.

Mais en contrepartie, le rachat de la dette et son affectation à des programmes de développement social est une mesure parmi tant d'autres, qui requiert de la part des pays bénéficiaires un engagement ferme en faveur de l'exercice efficace et démocratique du pouvoir aux échelons national et local; l'existence d'institutions nationales et locales qui répondent aux besoins de la population et lui permettent de participer activement à la prise des décisions relatives aux priorités, politiques et stratégies; et l'existence d'un service public efficace et au service des usagers.

Dans le déroulement du processus d'élaboration et de mise en oeuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté au moyen des différents plans et programmes sectoriels d'action, notre Gouvernement s'est efforcé, comme le recommandait le texte de Copenhague, d'associer directement et étroitement les différents intervenants dans le développement, notamment le secteur privé, la société civile, les collectivités décentralisées, et la presse. Dans la même perspective, nous tenons à rappeler et à souligner la nécessité permanente d'associer les populations aux programmes qui les concernent. C'est pourquoi il est indispensable que les instruments financiers mis en place par toutes les institutions soient adaptés à cette réalité, et que les communautés puissent directement prendre les décisions concernant leur développement et surveiller l'allocation et l'utilisation des ressources publiques.

Nous voudrions en outre proposer, à titre de méthode de financement du secteur social, l'approche consistant à réaliser l'insertion et la réinsertion sociales des populations marginalisées par l'économie, et plus précisément par leur intégration dans le système de production économique, grâce à la promotion de l'objectif de plein emploi. Aussi, mon pays souhaite que l'accent soit mis sur la nécessité de former des cadres et des agents pour mieux aider les couches défavorisées à mettre en place leurs projets de développement.

Le message de Madagascar reste toujours teinté de cette lueur d'espoir que notre délégation a portée à Copenhague. Puisse, de ce deuxième Sommet mondial pour le développement social, surgir des engagements concrets susceptibles de réduire la pauvreté de par le monde et de promouvoir la solidarité internationale, en vue d'une mondialisation de l'avènement d'un développement humain durable.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à Mme Ramatou Baba-Moussa, Ministre de la protection sociale et de la famille du Bénin.

**Mme Baba-Moussa** (Bénin) : La session sur le développement social à laquelle vous nous avez conviés, revêt pour mon pays et davantage pour mon gouvernement une importance capitale. Mais avant tout propos, permettez-moi de saluer le peuple et le gouvernement de la Confédération helvétique ainsi que les autorités de Genève pour l'hospitalité qui nous a été offerte dans ce merveilleux pays, carrefour des cultures et des civilisations.

La nécessité de trouver des solutions appropriées aux préoccupations mondiales aux fins d'assurer durablement le bien-être de l'homme dans un contexte international de crises économiques et sociales persistantes a conduit l'Organisation des Nations unies à tenir à Copenhague en 1995, la Conférence mondiale sur le développement social. Le Gouvernement et le peuple de la République du Bénin se félicitent de cette prise de conscience universelle qui a su mobiliser les forces et les politiques nationales et internationales, en vue de freiner et d'infléchir l'expansion de la pauvreté et l'effondrement des structures sociales auxquelles sont exposées toutes les nations du monde, et d'instaurer les conditions favorables à un développement humain durable et à une plus grande justice sociale. Les engagements et les mesures pris à cette fin devraient soutenir les efforts de développement au niveau de chaque nation.

Il me plaît particulièrement de rappeler ici les importantes rencontres qui ont placé au centre de leurs discussions la lutte contre la pauvreté, à savoir le sommet d'Oslo qui a défini en 1996 le concept d'initiatives 20/20 adopté par le Sommet mondial sur le développement social, concept confirmé aux conférences de Beijing sur la femme et celle d'Accra sur le partage des coûts, le Sommet mondial pour les enfants tenu à New York, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement sur l'agenda pour l'Afrique à l'orée du troisième millénaire tenu à Libreville, le Sommet du Groupe des Sept de Cologne qui a approuvé l'initiative en faveur des pays pauvres lourdement endettés, et visant à leur permettre de bénéficier d'un allègement consistant de leurs dettes, afin qu'ils puissent dégager des ressources qui seront réorientées vers les secteurs sociaux, avec pour objectif de réduire la pauvreté au niveau des couches sociales défavorisées.

Au regard de ces engagements conçus pour promouvoir le bien-être des peuples et le développement économique et social de l'Afrique, il s'impose de faire une évaluation afin d'y apporter éventuellement les correctifs nécessaires. Dans ce cadre, mon pays, la République du Bénin a mené plusieurs actions qui se répartissent en quatre grands points : le progrès dans la réduction de la pauvreté avec le secours aux indigents et groupes vulnérables; le progrès dans la création d'emploi, dans les secteurs de l'éducation et de la santé aussi; le progrès dans la promotion de la bonne gouvernance; et l'établissement d'un programme d'action national en faveur de la femme et de l'enfant. Le Bénin a organisé en 1996, au lendemain du Sommet de Copenhague, une Conférence économique nationale, suivie en 1997 d'un Colloque international afin d'approfondir le concept du minimum social commun pour lequel nous avons opté, et qui vise à assurer le bien-être de chaque citoyen à travers un programme national de développement communautaire. Il s'agit concrètement d'un développement à la base, soutenu par la fourniture de services sociaux essentiels. Dans ce contexte, mon pays alloue près de 30 % de son budget aux services sociaux essentiels.

Ce grand effort que déploie mon pays déjà très pauvre, l'empêche de disposer de ressources adéquates pour asseoir ses propres infrastructures de production. Cette situation reste plus que jamais désespérée en ce moment où la mondialisation de l'économie internationale et la libéralisation du commerce aggravent les disparités entre les pays pauvres et creusent davantage d'écart entre les pays riches et les pays pauvres, du fait de la faiblesse des structures de ces derniers. Malheureusement, l'aide publique au développement pour soutenir les pays pauvres dans leurs efforts s'amenuise considérablement. En conséquence, la plupart des pays africains, non seulement n'ont pas pu satisfaire leurs engagements de Copenhague, mais également, ils n'ont pas pu asseoir une base durable pour leur développement économique et social. Ceci est une vérité qu'on ne saurait cacher et que je me dois de souligner.

Il est important de souligner que mon pays, le Bénin, dans le cadre des premiers ajustements structurels avait privilégié le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques au détriment des services sociaux de base. En dépit du renforcement des allocations budgétaires, des ressources additionnelles provenant des partenaires au développement, la mise au point de l'agence de la gestion de la dimension sociale du dé-

veloppement, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour amorcer le processus de l'éradication de la pauvreté et pour endiguer sa progression.

En ce sens, le développement social pour toutes les Béninoises et pour tous les Béninois demeure un objectif et un défi. Il est donc indispensable de prendre en compte ces paramètres, dans la transparence, l'équité et l'efficacité. La présente conférence devra donc rechercher les voies et moyens pour rendre disponibles des ressources additionnelles qui serviront à renforcer les capacités des pays en difficultés à réaliser les services sociaux essentiels.

Je nourris le plus grand espoir que nos concertations seront fructueuses et enrichissantes, qu'elles nous permettront à coup sûr de procéder à un examen et à une évaluation d'ensemble de la suite donnée au sommet de Copenhague, et d'envisager des initiatives nouvelles, celles qui permettront aux pays en développement d'éradiquer vraiment la pauvreté. Donc, désormais, j'en suis convaincue, il s'agira pour chacun de nos pays de mettre en oeuvre les initiatives de Genève, dans un esprit de solidarité et de coopération régionale et internationale. Ainsi, nous pourrions certainement accéder un jour à ce beau monde débarrassé de toutes les marques et images de la pauvreté, ce monde de rêve qui est possible parce que réalisable avec la volonté et les efforts conjugués de chacun de nos pays. Nous y arriverons parce que nous y croyons.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dermot Ahearn, Ministre des affaires sociales et communautaires et des affaires de la famille de l'Irlande.

**M. Ahearn** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude et la gratitude de mon gouvernement envers le Secrétaire général et la division des politiques sociales et du développement social pour leurs excellents travaux préparatifs de la présente session. C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole au nom de l'Irlande et de réaffirmer l'engagement constant de mon gouvernement dans le développement social. Je voudrais également associer pleinement l'Irlande à la déclaration qui a été faite par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne.

Je tiens à souligner la manière dont les engagements de Copenhague ont soutenu le développement social en Irlande, et notre appui total de toutes les nouvelles initiatives qui assurent la continuité de ce pro-

cessus. Une des tâches fondamentales consiste à convaincre la population que le développement social permet d'améliorer non seulement les conditions de vie des personnes les moins favorisées, mais permet également de parvenir au développement économique.

Les avantages tangibles ont été spectaculaires en Irlande. Grâce à la croissance sans précédent de notre économie, le chômage est passé au-dessous de 5 % et le chômage de longue durée au-dessous de 2 %, comparativement aux chiffres de 12 % et de 7 %, respectivement, que nous atteignons encore il y a quatre ans.

Après Copenhague, une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a été mise en place en 1997, dans le but, notamment, de réduire notablement le taux de pauvreté persistante sur une période de 10 ans. L'Irlande est le premier pays de l'Union européenne à avoir adopté un objectif aussi ambitieux en matière de réduction globale de la pauvreté. Compte tenu des importants progrès enregistrés dans la réalisation de l'objectif original de réduction de la pauvreté, nous nous sommes fixé en juin 1999 un nouvel objectif inférieur à 5 % d'ici à 2004. Les premiers résultats montrent que nous sommes bien partis pour atteindre ce nouvel objectif. Nous avons maintenant la possibilité d'éliminer effectivement la pauvreté en Irlande et cela doit devenir le principal objectif de notre politique. L'influence du processus de Copenhague a été fondamentale dans la mise au point de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre du dernier accord de partenariat national, négocié entre partenaires sociaux, nous sommes en train de réviser et d'élargir la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté pour qu'elle englobe des domaines qui n'étaient pas directement concernés jusqu'à présent. Les objectifs existants vont être revus et de nouveaux objectifs envisagés. Les objectifs originaux avaient été fixés après des études importantes et novatrices, dont l'un des intérêts et non des moindres a été de démontrer les défaillances d'un système où seuls les niveaux de revenus sont pris en compte, en termes relatifs ou absolus. La méthode plus globale, fondée sur un niveau de vie acceptable par tous s'est avérée par contraste aussi utile qu'efficace.

La participation de la société civile au processus d'élimination de la pauvreté et de développement social prend une importance croissante. Nous devons reconnaître ce phénomène et l'encourager en créant le cadre propice à son développement. À ce propos, le

Gouvernement irlandais va bientôt publier un Livre blanc sur les rapports entre l'État et le secteur bénévole et communautaire.

Depuis 1987, les programmes successifs du Partenariat national ont fait l'objet de négociations avec les partenaires sociaux – employeurs, syndicats, agriculteurs et, récemment, le secteur bénévole et communautaire. Ils ont permis d'obtenir le large consensus en matière de politique sociale et économique qui a soutenu la transformation réussie de la vie économique et sociale en Irlande.

Notre relatif succès, ces dernières années, est dû non seulement à nos propres efforts mais également à l'appui et à l'orientation politique reçus de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de l'ONU elle-même, dans le cadre du processus de Copenhague. Nous avons été particulièrement satisfaits, au cours de notre présidence récente du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, de pouvoir faciliter la préparation par le Conseil d'une contribution paneuropéenne à cette Assemblée dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de cohésion sociale. L'Irlande appuie vigoureusement la coopération régionale en faveur du développement social, que nous avons trouvé si utile en Europe et que nous aimerions également beaucoup voir se développer au niveau interrégional.

L'appui qu'a reçu l'Irlande de la communauté internationale dans son développement économique et social nous a fait prendre conscience de l'importance de ce soutien et de nos propres obligations vis-à-vis des pays les moins avancés. L'aide fournie par l'Irlande s'est accrue rapidement. Nous avons augmenté nos programmes d'aide publique au développement au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques. D'ailleurs, depuis le Sommet mondial, nos contributions ont plus que doublé, pour atteindre 241 millions de dollars en 1999, ce qui représente une augmentation en volume de 22,8 % par rapport à l'année précédente. Le Gouvernement irlandais est résolu à atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut fixé par l'ONU pour l'aide au développement à court terme. Le Gouvernement envisage actuellement un plan financier et organisationnel détaillé devant nous permettre d'atteindre cet objectif dans les délais voulus.

Je me félicite particulièrement de ce que l'on s'apprête à entériner officiellement, à la présente session extraordinaire, le nouvel objectif de réduction de



moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté. Pour y parvenir, les flux d'aide publique au développement devront être portés à des niveaux plus élevés qu'actuellement. Nous devons également collaborer plus sérieusement pour nous attaquer à des menaces au développement comme le fardeau de la dette qui pèse sur les pays les moins avancés et l'expansion rapide du VIH/sida. L'Irlande a maintenant intégré la lutte contre le VIH/sida dans son programme d'aide au développement et consacre au problème des ressources supplémentaires au niveau bilatéral comme multilatéral.

L'énorme fardeau de la dette extérieure de certains des pays les plus pauvres du monde empêche le développement social. À cet égard, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés est à saluer, puisqu'elle doit permettre un soulagement plus généralisé, plus important et plus rapide de la dette. Cependant, l'Initiative continue de souffrir d'un financement insuffisant. D'autre part, la lenteur avec laquelle les possibilités d'allègement de la dette sont étendues à d'autres pays que les quelques États qui en bénéficient déjà est également de plus en plus préoccupante.

L'expérience acquise ces dernières années nous a montré que le consensus de Copenhague est la voie vers un développement viable et axé sur les gens, seul capable d'éliminer la pauvreté et de créer un monde stable. Nous sommes un pays qui a connu le sous-développement, la grande pauvreté et de forts taux d'émigration. Nous savons désormais grâce à notre expérience récente qu'il est possible d'éliminer la pauvreté si l'on a la volonté de le faire. Mais cela doit reposer sur un consensus national et la recherche de politiques appropriées, et dans un climat international porteur.

L'Irlande, par conséquent, est pleinement attachée au processus de Copenhague et elle est prête à participer à un effort mondial permettant de le mettre en oeuvre au nouveau siècle.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne la parole à S. E. le cheikh Falah Bin Jassim Bin Jabor Al-Thani, Ministre des affaires de la fonction publique et du logement du Qatar.

**Le Cheikh Falah Bin Jassim Bin Jabor Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*) : Je suis particulièrement heureux de transmettre ici le message de S. A. l'Émir du Qatar, ainsi que ses salutations et ses voeux de succès pour la présente session extraordinaire, dont

il espère qu'elle donnera les résultats escomptés. Au nom de ma délégation, j'ai grand plaisir à féliciter sincèrement le Président de son élection à la présidence de cette session très importante et à lui souhaiter plein succès.

Le Sommet mondial pour le développement social a incarné en 1995 une prise de position historique face aux défis qui attendent nos pays et nos peuples dans un monde en pleine transformation, et face, notamment, au défi que représente la situation socioéconomique de millions d'êtres humains de par le monde.

*Le Président assume la présidence.*

Aujourd'hui, alors que nous passons en revue les objectifs et les buts atteints, nous voyons tout le chemin parcouru dans les domaines social et scientifique en même temps qu'une accumulation de richesses. Dans le cadre de notre examen des objectifs réalisés, compte tenu des programmes sociaux mis en oeuvre et des progrès réalisés vers le développement social, nous devons noter les efforts déployés aux niveaux national et international.

De fait, ces problèmes sont devenus des constantes à l'ordre du jour des instances régionales et internationales et des préoccupations majeures des peuples et des gouvernements, y compris des pays qui ne sont pas directement touchés par ces problèmes sociaux. Cette préoccupation se retrouve dans les politiques et les programmes sociaux. On peut citer par exemple les mesures de réforme économique, de réduction des dépenses publiques, de lutte contre le chômage, ainsi que l'accroissement de la coopération avec les organisations et les autres organes internationaux dans la collecte de l'aide internationale et de l'expérience nécessaire au progrès, ainsi que l'amélioration de la mise en oeuvre des divers programmes et la correction des trajectoires pour atteindre les objectifs recherchés.

Toute société a ses spécificités et ses conditions particulières. En ce qui nous concerne, au Qatar, le problème principal est la pénurie de main d'oeuvre nationale, pour les grands projets ambitionnés dans les domaines du développement et des services. Nous avons donc donné la priorité absolue à l'édification d'une base industrielle moderne, dans la limite des ressources disponibles. L'État prépare également une infrastructure matérielle propice au développement et participe au développement des secteurs économique et social. Dans le même élan, des efforts considérables ont été consentis pour mettre en valeur les ressources

humaines par un remaniement des programmes et des institutions d'enseignement et de formation, de façon à être mieux en phase avec le marché du travail.

Puisque nous croyons que le progrès social concerne tous les groupes de la société, une attention particulière a été accordée aux femmes, qui occupent désormais des fonctions élevées au sein de l'administration de l'État; on compte d'ailleurs une femme Sous-Secrétaire d'État. On retrouve également les femmes dans les professions libérales, notamment en tant que juristes, et elles occupent des postes municipaux. En 1998, nous avons créé le Conseil suprême de la famille car la famille est l'unité de base fondamentale de la société. Ce conseil a pour mission de consolider la famille et de donner davantage de poids à son rôle dans la société, mais aussi de promouvoir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments juridiques internationaux touchant à la famille. Il joue un rôle important dans la protection de la famille et la mise en avant de diverses questions liées à la famille. Il encourage également une véritable participation des femmes à la vie sociale et s'emploie à améliorer la condition des femmes qui travaillent.

Le Qatar a ainsi vu naître, au cours de ces dernières années, un mouvement fort dans la société civile et dans le processus de développement de la société. Les institutions de la société civile, les organisations s'occupant des questions familiales et d'autres groupes spécialisés s'emploient à impulser un nouvel élan au développement et à préserver les acquis réalisés jusqu'à présent. Ces efforts viennent en complément des initiatives prises par le Gouvernement en vue d'édifier une société unie et harmonieuse.

Sur les instructions de son Émir bien aimé, l'État du Qatar a réaffirmé sa responsabilité au plan humanitaire vis-à-vis des sociétés du monde entier, dont il partage les préoccupations et les problèmes. Aux plans régional et international, le Qatar apporte une contribution importante par le biais des organisations régionales et internationales. Il participe également aux opérations de secours humanitaire et aux activités humanitaires en cours afin de s'acquitter de son engagement à ne pas rester inactif, en s'attaquant aux problèmes où qu'ils surviennent.

En faisant le point de la situation d'ensemble, nous constatons que les États Membres consentent des efforts importants pour faire face aux problèmes so-

ciaux et réalisent des progrès dans ce domaine. Toutefois, les principaux problèmes que connaissent les pays en développement persistent et s'aggravent même parfois. Certaines régions sont en proie à la pauvreté, à la faim, aux maladies, au chômage et à de nouveaux problèmes sociaux, qui touchent tout particulièrement les jeunes. Certains conflits ethniques dégénèrent, épuisant ainsi les ressources humaines tout en aggravant les problèmes socioéconomiques, ce qui a un impact au-delà des zones de conflit. D'autre part, certains signes indiquent un élargissement de l'écart existant entre les pays développés et les pays en développement, ainsi que qu'une augmentation de la pauvreté, du chômage, de la dette et d'autres problèmes figurant à l'ordre du jour de la communauté internationale en raison du phénomène de la mondialisation. Bien que l'on enregistre des progrès dans les domaines de la science et de la technologie et que l'on accumule des richesses matérielles, il est nécessaire d'organiser des colloques relatifs aux différentes technologies et d'autres activités qui atteignent de larges groupes de population si nous voulons parvenir au niveau de développement voulu.

Je suis profondément convaincu que cette session extraordinaire, soucieuse d'obtenir des résultats encourageants qui raniment l'espoir des peuples en une vie et un avenir meilleurs, nous permettra de progresser sur cette voie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. José Adan Guerra, Ministre adjoint des affaires étrangères du Nicaragua.

**M. Guerra** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un honneur que de prendre la parole devant cette assemblée au nom du Président de la République du Nicaragua, S. E. M. Arnoldo Alemán Lacayo, qui se voit malheureusement dans l'impossibilité d'assister à cette réunion mémorable comme il l'aurait souhaité. Cette session revêt une importance toute particulière pour le Nicaragua parce qu'elle offre une excellente occasion de faire le point sur le chemin parcouru et les progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenu à Copenhague en 1995, mais aussi de fixer de nouveaux objectifs et d'aborder le XXI<sup>e</sup> siècle avec courage, détermination et solidarité.

Tout au long de son histoire, notre pays a été durement frappé par des catastrophes terribles qui ont semé la mort et la destruction et sein de la famille nicaraguayenne et ont eu de graves conséquences économi-

ques, politiques et, à n'en pas douter, sociales. Cependant, grâce à l'esprit d'entreprise de notre peuple et à la volonté ferme de notre gouvernement, nous pouvons aujourd'hui affirmer avec certitude que le Nicaragua s'est engagé sur un chemin difficile mais avec un objectif clair : parvenir au développement durable, dans la justice et l'équité.

Nous procédons actuellement à des réformes structurelles importantes afin d'améliorer les conditions sociales des populations les plus défavorisées. Dans le même temps, nous mettons au point et lançons des programmes de soutien visant à réduire l'impact de ces mesures sur d'autres secteurs. Il s'agit là d'un engagement pris par le Gouvernement, qui doit compter sur l'appui résolu des forces vives du pays, à savoir les partis politiques, la société civile et les organisations non gouvernementales.

Depuis 1997, notre économie a connu une augmentation annuelle de 5,4 % et le revenu par habitant s'est accru de 2,3 %. Le taux de chômage est passé de 16 % à 10 %, et le taux d'inflation annuelle de 12 % à 7,2 %. Les dépenses courantes, qui représentaient 36 % du produit intérieur brut en 1990, n'étaient plus que 27,6 % en 1999. La stabilité boursière a été préservée, les investissements privés ont connu un nouvel élan après avoir stagné pendant près de 20 ans et les investissements publics ont considérablement augmenté. Nous avons pu réaliser tout cela malgré les dépenses supplémentaires de reconstruction occasionnées par l'ouragan Mitch.

Nous continuons de mener l'une des batailles les plus dures qu'il nous ait été donné de livrer : le remboursement de notre dette extérieure, qui se monte à 6,5 milliards de dollars, soit 1 300 dollars par personne, le Nicaragua étant le pays dont la dette par habitant est la plus élevée du continent américain. En 1999, le service de la dette était équivalent à 59 % du budget social, et ce chiffre pourrait atteindre 62 % si le Nicaragua n'obtient pas un allègement de sa dette. Le Gouvernement nicaraguayen a fait appel à l'appui constant de la communauté internationale en vue d'obtenir l'annulation de sa dette extérieure comme cela avait été prévu par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Il convient de souligner qu'entre 1993 et 1998, la pauvreté extrême a reculé dans les villes comme dans les campagnes, bien que nous reconnaissons que les indicateurs de pauvreté restent élevés. Au cours de la

même période, le taux d'analphabétisme s'est infléchi et le nombre d'années scolarisées a augmenté pour les plus de 10 ans. Les indicateurs de mortalité des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans ont eux aussi connu des améliorations.

La stratégie visant à intensifier la lutte contre la pauvreté a été mise en oeuvre en deux phases. Tout d'abord, le Gouvernement a lancé un vaste débat sur les causes et les solutions possibles. Ensuite, des objectifs intermédiaires ont été définis, afin d'aligner les programmes sur les ressources disponibles, et un système participatif a été mis au point pour assurer le suivi de ces programmes et évaluer leur impact.

La stratégie de lutte contre la pauvreté au Nicaragua s'appuie sur trois piliers. Le premier pilier est la recherche d'une croissance économique largement partagée, en mettant l'accent sur les zones rurales, où l'on trouve la plus grande proportion de pauvres et la plus grande concentration de pauvreté au Nicaragua.

Le deuxième pilier de notre stratégie concerne l'investissement dans le capital humain dans les secteurs les plus pauvres de la population, principalement dans l'éducation, la santé et la nutrition, en vue d'élever leur niveau de connaissances mais également d'augmenter leur productivité et leurs revenus.

Le troisième pilier est le système de protection sociale et d'assistance à l'intention des groupes vulnérables vivant dans une pauvreté extrême qui permet d'assurer leur survie à court terme et qui contribue à plus long terme à interrompre le cycle de la pauvreté chronique qui se transmet d'une génération à l'autre. Toutes ces initiatives bénéficient d'une large participation de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Nous sommes conscients qu'il sera possible de relever ces défis et de mener à bien toutes ces activités à condition qu'elles s'accompagnent de mesures fermes et concrètes. La bonne gouvernance et la transparence dans l'administration publique sont fondamentales pour arriver à une stabilité politique et sociale dans nos pays. Nous devons nous attaquer à la corruption sous tous ses aspects et à cette fin, nous avons consolidé certaines institutions telles que le Bureau de l'inspection des finances et l'appareil judiciaire. Nous avons également beaucoup progressé dans la décentralisation des administrations locales en vue de renforcer leurs capacités et d'améliorer ainsi la prestation de leurs services tout en les diversifiant.

Concernant la fragilité de l'environnement, nous avons également fait des progrès importants sur le plan technique et au niveau des institutions. Lors du vingtième sommet des Présidents, les pays d'Amérique centrale ont adopté le Cadre stratégique visant à réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et leurs effets en Amérique centrale qui définit les grandes lignes d'action dans ce domaine et qui contient un plan d'action pour atteindre des objectifs à court, à moyen et à long terme.

Au niveau international, nous avons assisté à l'émergence de nombreuses forces créatives, telles que la révolution technologique, la libéralisation économique et la mondialisation. Pourtant, nous constatons qu'il est très difficile aujourd'hui de mettre ces forces au service de la paix, du développement pour tous et d'une répartition plus équitable des richesses inspirée par la recherche d'une justice sociale internationale. Ces 20 dernières années ont été marquées par une augmentation des inégalités économiques au niveau mondial et une répartition de plus en plus inégale des revenus dans un grand nombre de pays développés et en voie de développement. Cette inégalité croissante donne peut-être la meilleure preuve du fait que le développement dynamique des marchés ne pourra à lui seul garantir que ses fruits seront répartis de manière équitable car ceci ne pourra être obtenu que grâce à des actions collectives menées dans ce sens.

Le Sommet de Copenhague tenu il y a cinq ans a témoigné de manière très concrète de la reconnaissance universelle que l'égalité n'est possible que si elle est envisagée comme un objectif communautaire. C'est le besoin de garantir une plus large distribution des fruits du développement économique qui a mené à l'organisation de ces sommets et à la proclamation de ce qu'on appelle la « mondialisation des valeurs », qui signifie qu'il faut étendre à tous les domaines les principes de la protection des droits de l'homme, du développement social, de l'équité entre les sexes, du respect de la diversité ethnique et culturelle et de la protection de l'environnement.

Les engagements qui seront pris à cette session constitueront les enjeux de demain dans le domaine social et ils seront à la base de la consolidation des démocraties dans nos pays. C'est pourquoi les conclusions de cette session devront nécessairement exprimer la volonté renouvelée des pays économiquement riches qui disposent de plus de ressources à rechercher des mécanismes de coopération qui permettront aux pays

moins développés, tels que le Nicaragua, d'atteindre les objectifs convenus. La création d'un fonds pour le développement social auquel participeraient ces pays et les institutions financières internationales permettrait sans aucun doute de progresser de manière solidaire sur vers la réalisation de ces objectifs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Albina Assis Africano, Ministre de l'industrie de l'Angola.

**Mme Africano** (Angola) : C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je prends la parole à la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale qui est consacrée à l'examen et à l'évolution du développement social et aux engagements pris à Copenhague. Nous voudrions vous féliciter pour le travail excellent que vous êtes en train de réaliser à la présidence de cette auguste assemblée.

Les défis auxquels se heurte le développement social en Angola, lesquels découlent des engagements pris par 117 chefs d'État et de gouvernement au Sommet mondial pour le développement social en 1995 sont incommensurables pour un pays comme l'Angola qui se démène pour mettre un terme à l'instabilité que le conflit militaire a provoqué ces dernières années.

Cela étant, notre gouvernement s'efforce, dans le contexte de son action de gouvernance de cette année et de l'avenir, de créer des conditions sociales favorables pour lutter contre la crise économique.

Étant donné la situation que l'Angola est en train de vivre, nous nous attachons à mettre en place des critères d'évaluation qui nous permettront de mesurer l'ampleur et la gravité de la crise sociale. Nous sommes aux prises avec de graves problèmes liés à la question des personnes déplacées qui commencent à peine à croire que le retour dans leurs foyers en toute sécurité est possible. Ces mouvements migratoires internes forcés n'ont pas facilité la prise de mesures visant à promouvoir la mise en oeuvre de nouvelles activités économiques, génératrices d'emplois à l'intention des populations rurales et urbaines. Le grand défi que notre gouvernement doit actuellement relever est le combat contre la pauvreté.

Comme on le sait, ce phénomène a des causes multiples et se solde chaque année par une baisse du produit intérieur brut. Voilà pourquoi l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies d'éradication de la pau-

vreté s'imposent en tant que tâches prioritaires du Gouvernement. Ce processus a déjà démarré.

Des équipes nationales ont été créées pour assurer la collecte des informations nécessaires pour traiter de ce problème. Elles se concentrent sur trois activités principales, à savoir, des stratégies visant à accroître la productivité et à créer des emplois, des stratégies destinées à améliorer les conditions de vie des populations et des stratégies en vue d'accroître les revenus.

Il importe de mettre l'accent sur les programmes en cours, notamment le programme de microcrédits pour les femmes rurales et le programme de relance du secteur productif. Je soulignerai également la création récente du Fonds de développement économique et social destiné au secteur privé.

Le Gouvernement angolais espère qu'avec la récente signature d'un protocole d'entente avec le Fonds monétaire international qui vise à rétablir un équilibre macroéconomique indispensable, les conditions nécessaires seront réunies pour mettre en place un environnement économique stable, ce qui est essentiel pour prendre des décisions microéconomiques et pour créer de nouveaux emplois.

Parallèlement, des actions de grande envergure ont été entreprises dans le domaine de la formation et du recyclage des travailleurs employés et chômeurs, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour accroître les revenus des ménages. C'est avec cet objectif à l'esprit que nous avons mis en place un programme d'aide aux petits artisans, en coopération avec les centres d'emplois. Ainsi, nous avons distribué des « trousseaux d'outils » pour la conduite d'activités professionnelles.

Le Gouvernement qui a le souci constant de privilégier la rationalisation des ressources humaines en apportant des améliorations dans les domaines de l'éducation et de la santé, a procédé à une augmentation significative des ressources financières dans ces deux secteurs (santé et éducation) par des dépenses courantes ou par le biais d'investissements en faveur du relèvement des infrastructures sociales dont la plupart ont été endommagées par le conflit militaire.

L'effet immédiat de la guerre menée par le mouvement armé en Angola est clairement mis en lumière par le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Conscient des effets néfastes d'ordre social et autres, auxquels font face les personnes déplacées à

l'intérieur du pays, le Gouvernement a conçu et mis en oeuvre un programme national d'urgence et d'assistance humanitaire avec deux objectifs étroitement liés : fournir une aide d'urgence et prendre des mesures pour faire participer les populations déplacées à des activités qui visent leur intégration sociale par le biais de la distribution d'instruments de travail. Pour servir de complément aux activités découlant du programme national d'urgence et d'assistance humanitaire, un programme permettant au Gouvernement de concéder des microcrédits a été mis sur pied.

Du haut de cette tribune nous saisissons cette occasion pour remercier tous les pays qui, de loin ou de près, nous manifestent leur solidarité et nous apportent une assistance humanitaire.

À la fin du siècle dernier, lorsque la mondialisation a commencé à être une réalité, Copenhague a réuni les pays développés et le monde en développement, et ensemble ils se sont engagés à éliminer la pauvreté dont souffrent nos sociétés. Bien que loin de cet objectif, nous sommes conscients que nous ne l'atteindrons qu'avec la coopération multiforme et l'aide publique au développement. En ce nouveau millénaire, ces deux facteurs doivent être encouragés dans nos relations. C'est pour cela que notre Gouvernement réitère son soutien au principe selon lequel au moins 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés doit être canalisé vers l'aide publique au développement.

Malgré les contraintes que l'Angola vit encore, ce pays est fermement engagé à faire en sorte que toute la population a accès aux services sociaux de base, et réaffirme son attachement à l'initiative 20/20, tout en exhortant tous les pays à s'engager dans la réalisation de cet objectif.

Enfin, nous voudrions féliciter le Président du Comité préparatoire et tous ses membres pour l'excellent travail réalisé dans la préparation de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que les objectifs fixés par cette auguste assemblée seront atteints, de sorte qu'à la prochaine session chargée d'examiner les progrès réalisés à la suite des nouveaux engagements, beaucoup de délégations puissent présenter des rapports encourageants et comportant des résultats prometteurs visant réellement l'éradication de la pauvreté.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Lee Jong-yoon, Vice-

Ministre, Ministère de la santé et du bien-être de la République de Corée.

**M. Lee** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Les engagements historiques pris par les chefs d'État ou de Gouvernement en 1995 étaient des promesses solennelles. Les principes et les promesses correspondant à ces engagements nous servent de guide et constituent d'importants impératifs éthiques et moraux pour tous ceux d'entre nous qui cherchent à créer une société pour tous.

Toutefois, une évaluation de la situation mondiale révèle que, s'il y a eu des progrès dans certains domaines, tous les pays n'ont pas connu le succès. Des écarts importants demeurent au sein des pays et entre les pays. La croissance économique est à l'évidence divergente, et les inégalités persistent toujours sous diverses formes.

Il ne fait aucun doute que la mondialisation a entraîné des bienfaits sur une grande échelle. Cependant, elle a également constitué un bouleversement pour beaucoup de personnes dans les pays les plus pauvres, dont l'économie est faible et sous-développée, où la main-d'œuvre n'est pas spécialisée, et où il y a des groupes vulnérables qui n'ont ni les capacités ni les ressources pour tirer parti des nouvelles possibilités offertes.

Pour faire en sorte que la mondialisation stimule aussi le développement socioéconomique, je pense que les bénéfices tirés de la mondialisation doivent être mieux répartis parmi les groupes qui ont été exclus, afin que nous puissions légitimement espérer que la mondialisation au XXI<sup>e</sup> siècle sera bénéfique pour les gens de toutes les couches sociales, et pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

C'est dans cet esprit que je formule l'espoir que cette session extraordinaire nous permettra de concevoir des stratégies appropriées et de définir des moyens qui nous permettront de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Je saisis cette occasion pour partager avec l'Assemblée l'expérience du peuple coréen; c'est une expérience qui reflète tant les pièges que les promesses du nouvel environnement mondial. La crise financière de 1997 a frappé la Corée et a laissé un grand nombre de Coréens sans emploi. Mais la crise nous a également donné l'occasion de réexaminer certaines failles structurelles dans nos systèmes économique et social. Ce

qui est plus important, elle nous a rappelé l'importance des politiques en faveur des groupes vulnérables de notre société, à qui nous n'avons pas accordé notre entière attention dans le cadre du processus de développement.

Pour remédier à cette situation, le Gouvernement coréen a conçu et mis en oeuvre le concept du « bien-être productif ». Dans le but d'éliminer la pauvreté, le Gouvernement a promulgué en 1999 la Loi nationale sur la sécurité des moyens de subsistance, et a élargi la protection du régime de pension national pour qu'il s'applique dans tout le pays. Le Gouvernement a activement mis en oeuvre des politiques visant à créer des emplois et à offrir une assistance aux petites entreprises. En matière d'intégration sociale, des mesures ont été prises pour éliminer les différences régionales et pour renforcer le bien-être social des défavorisés, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les sans-abri.

Afin d'accroître l'efficacité et d'établir une relation de collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine du développement social, des ajustements structurels audacieux et des réformes réglementaires ont été mis en oeuvre. En outre, la proportion du budget national consacré à la santé et au bien-être social a également été continuellement accrue, même en dépit de nos ressources limitées.

Grâce aux efforts du Gouvernement et à sa collaboration avec le secteur privé, l'économie coréenne a été en mesure de se rétablir rapidement après la récession. Nous sommes mieux en mesure d'édifier une base juridique et structurelle plus solide que jamais pour nos filets de protection sociale.

Je voudrais maintenant parler des obstacles qui entravent encore nos efforts pour promouvoir le développement social durable partout dans le monde. Un nombre croissant de conflits armés et de crises humanitaires ébranlent même la capacité fondamentale de certains pays de s'attaquer au développement social. Des maladies comme le VIH/sida, la criminalité organisée, la toxicomanie et la famine chronique doivent être abordées dans le cadre de la mise en oeuvre de mesures plus actives et plus coordonnées. Les programmes d'assistance technique doivent être étoffés et l'aide publique au développement doit être maintenue.

Il est extrêmement important que nous relevions ces défis collectivement et d'une façon plus coordonnée. Le système des Nations Unies dans son ensemble

doit y participer. Les pays développés et les pays en développement doivent faire leur part au plan national, régional et international. Les systèmes commercial et monétaire mondiaux doivent également prendre la noble cause du développement social en considération lorsqu'ils élaborent et mettent en oeuvre leurs politiques.

Comme le stipule la Déclaration de 1995, il appartient à chaque État de prendre en charge le développement social, et on devrait souligner l'importance de rendre son système économique et social stable, efficace et juste. À cet égard, la protection et la promotion des droits de l'homme, la bonne gouvernance et les libertés fondamentales sont des conditions préalables pour parvenir au développement social pour lequel oeuvre chaque pays. J'espère que cette session rappellera à toutes les parties ici présentes l'importance de leurs rôles respectifs dans le développement social, de même qu'elle contribuera à renouveler et à renforcer le rapport de coopération entre les pays.

En mars dernier, le Gouvernement a accueilli une conférence sur la politique du dialogue intitulé « Le Forum de Séoul : vers une prospérité et une harmonie nouvelles pour la coopération économique dans la zone de l'Asie-Pacifique ». Le Gouvernement coréen est persuadé que ce forum a offert aux pays participants l'inestimable occasion d'échanger leurs expériences et leurs réactions relatives aux dernières crises économiques et de concevoir les moyens de poursuivre la tâche du développement social.

Au niveau international, le Gouvernement coréen continuera d'augmenter son aide publique au développement en faveur des pays en développement. Cette aide ne cesse de s'élargir depuis 1995. En dépit des restrictions financières qui nous ont été imposées par la crise financière, la République de Corée tentera de remplir les engagements du Sommet mondial pour le développement social en fournissant à des personnes originaires de pays en développement une formation technique.

Le développement social est un concept à multiples facettes. Il exige une approche intégrée afin d'appréhender l'étendue des défis auxquels nous devons faire face dans la conjoncture actuelle, une conjoncture plutôt critique. Pour atteindre ces objectifs dans le contexte de la mondialisation et face à de nombreux obstacles, tous les pays et tous les groupes doivent trouver le courage d'aller au-delà de leurs propres

intérêts et de s'unir dans le cadre d'un partenariat intégré pour atteindre le développement social. La Corée, pour sa part, est déterminée à élaborer sa politique sociale et à élargir la coopération aux partenaires internationaux afin de continuer à s'acquitter des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Irena Boruta, Sous-Secrétaire d'État au Ministère du travail et de la politique sociale de la Pologne.

**Mme Irena Boruta** (Pologne) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir été élu Président de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour le développement social. Je me rallie à tous les intervenants précédents qui ont exprimé leurs remerciements pour l'organisation de cette session spéciale d'une extrême importance.

Et maintenant, permettez-moi de vous communiquer quelques informations sur le bilan de la mise en place en Pologne des dispositions de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague ainsi que nos réflexions sur la possibilité d'accélérer le développement social dans notre pays.

Face aux nombreux défis tels que la transformation, la mondialisation, l'intégration européenne, nous avons entrepris en Pologne des activités visant la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'emploi plein et productif et l'intégration sociale. Ainsi, au cours des années 1999 et 2000, quatre réformes essentielles ont été mises en oeuvre : la réforme du système de sécurité sociale, la réforme de la protection de la santé, la réforme de l'éducation et celle de la décentralisation du pouvoir. Nous avons déjà noté certains succès du fait de ces réformes.

En matière de régime de retraites, après une période difficile d'élaboration et de conception, la réforme est basée sur cette philosophie : accroître la responsabilité individuelle pour assurer les revenus pendant la vieillesse. En anticipation, on a élaboré également la conception transparente dans le domaine de l'aide sociale.

À côté des succès, il existe toujours des échecs. Le chômage constitue toujours un problème, de même que les disparités matérielles de plus en plus grandes, l'exclusion des groupes sociaux, l'accès réduit à

l'éducation de jeunes plus pauvres et issus du milieu rural, l'accès parfois difficile aux soins de santé et la différenciation des conditions du développement local.

Que faut-il faire pour apporter en Pologne une meilleure réponse aux attentes liées au Sommet de Copenhague et à la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale?

D'abord, la cause serait bien servie si l'on parvenait à une conception unique et décidée en commun de l'ordre social dans l'économie du marché, apportant une définition nouvelle des fonctions essentielles de l'État providence face à la transformation et à la mondialisation. Aujourd'hui, il serait trop risqué de dire que dans notre pays, il y a un seul modèle de politique sociale précisément défini qui est en train de se mettre en place. Du point de vue de l'utilisation des moyens publics et privés, nous assistons à la formation du modèle mixte de l'État-providence, ce qui se traduit par les conceptions d'appui public aux institutions privées de services sociaux apportés grâce aux allègements fiscaux, aux subventions spéciales, etc. De telles tendances visent la « troisième voie » qui permettra de combiner la responsabilité de l'État quant au standard de sécurité sociale généralement requis avec un accroissement de la responsabilité individuelle. Pourtant, le processus de définition des proportions fonctionnelles de la participation publique et individuelle ne sera ni facile ni rapide.

À l'avenir, il serait préférable de trancher d'emblée la question du modèle social à adopter plutôt que de lui laisser le temps de se cristalliser peu à peu. L'enjeu consiste à tracer les orientations permettant de résoudre les problèmes sociaux essentiels.

Deuxièmement, parmi les actions en faveur du progrès social qui doivent être engagées en Pologne, il faut citer la poursuite des travaux sur l'élaboration de la philosophie à partir de laquelle les changements seront apportés aux différentes branches de la politique sociale. Cette remarque est valable surtout pour la mise en place des réformes : celle des services de santé et celle de l'éducation.

Ensuite, la réalisation des engagements de Copenhague et la poursuite des actions en faveur du progrès social sont fortement favorisées en Pologne grâce à l'élargissement constant du dialogue social et le développement des organisations non gouvernementales. En ce qui concerne ces dernières, il faut attacher plus d'importance au développement de la société civile;

dans ce processus la décentralisation des compétences et des structures de l'État est très utile.

La Pologne réaffirme sa volonté politique de poursuivre l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague, souscrivant à l'idée que ces documents jettent les bases du développement social pour les années à venir. Si nous réussissons à résoudre les problèmes identifiés en Pologne, dont j'ai parlé tout à l'heure, ce sera notre contribution à une concrétisation plus rapide de l'idée du développement social.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ali Saleh Abdullah, Vice-Ministre des affaires sociales du Yémen.

**M. Abdullah** (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale, cette session qui coïncide avec le nouveau millénaire, et dont l'une des tâches consiste à évaluer la mise en oeuvre des engagements du Sommet de Copenhague de 1995.

J'ai également le plaisir de transmettre les salutations de tous les dirigeants politiques du Yémen représentés par S. E. M. Ali Abdullah Saleh, Président de la République. Nous adressons nos remerciements au Gouvernement suisse pour tous les moyens qu'il a mis à la disposition de cette session extraordinaire. Nous saluons les efforts importants déployés par le Secrétaire général et nous le remercions de sa déclaration, dans laquelle il suggère de nouveaux moyens de s'attaquer au problème de la pauvreté et de surmonter les obstacles au développement social.

La République du Yémen – dont l'unification s'est faite pacifiquement en 1990 par la libre volonté de son peuple, et qui a opté pour la démocratie, le développement global, la protection des droits de l'homme et le multipartisme – met en oeuvre activement depuis 1995 un programme de réforme financière et administrative et de restructuration de l'économie nationale. Elle a adopté des mesures financières, économiques et monétaires en vue de redresser les déséquilibres existants ainsi que les autres problèmes économiques et sociaux. Elle a également promulgué des lois visant à favoriser l'activité des entreprises du secteur privé, à promouvoir les mécanismes du marché, à encourager les investissements intérieurs et étrangers et à créer un climat réellement propice au développement des institutions de la société civile. Ces mesures ont été



bien accueillies par toutes les institutions internationales compétentes.

Le Yémen a enregistré des progrès tangibles dans plusieurs domaines : la stabilisation de l'économie, l'arrêt du fléchissement de la devise nationale et le redressement des nombreux déséquilibres sur les plans monétaire et commercial et au niveau des prix, l'accroissement relatif des offres d'emplois et la réduction du taux de chômage, et enfin, le renforcement des possibilités de participation des femmes à la vie économique et sociale et de leur intégration dans les différents secteurs de la société.

Durant les cinq années qui ont suivi le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, l'accent a été mis de manière croissante sur les aspects sociaux du développement, désormais prioritaires. L'application de programmes d'ajustement structurel a créé de nombreux problèmes de société : la pauvreté touche maintenant 21 % de la population totale et s'étend à nombre de nouvelles catégories et de couches sociales. L'élimination de la pauvreté est donc devenue un objectif prioritaire. Nous avons tout un réseau d'organisations de protection sociale qui s'emploient à réduire la pauvreté, à créer des emplois, à favoriser la création de petites entreprises génératrices de revenus, à encourager la participation populaire et à promouvoir l'insertion sociale. Néanmoins, la situation économique et sociale reste difficile et la population continue de souffrir. Le Gouvernement du Yémen fait tout ce qui est en son pouvoir pour surmonter ces problèmes, en concertation avec les pays donateurs et les institutions financières internationales.

L'engagement du Yémen se retrouve dans les nombreuses institutions de protection sociale qu'il a créées. Notre fonds de développement social, créé en 1997 avec un capital de 80 millions de dollars est un service d'offres d'emplois et d'aide à la création de petites entreprises. Il a entrepris, au cours des trois dernières années, 1 190 projets qui ont bénéficié à 41 930 personnes. En 1996, nous avons mis sur pied un fonds d'aide sociale doté d'un capital de 45 millions de dollars, qui permet de venir en aide à 350 000 personnes démunies. Plusieurs projets de travaux publics, qui ont fait appel à des petites entreprises, ont permis la création de 63 000 emplois. Notre programme national pour la famille productive, qui permet aux femmes des milieux défavorisés de se former à de nouvelles techniques, a permis de former quelque 12 000 femmes en 1999. En 1998, nous avons mis en route un programme

national d'emploi doté d'un capital de 42 millions de dollars, dont l'objectif est de réduire la pauvreté, de promouvoir le développement social au niveau régional et de mettre en place un système complémentaire de collecte de données sur la pauvreté et le marché du travail.

Ces efforts attestent de la détermination du Gouvernement de poursuivre la lutte contre la pauvreté. Nous avons l'intention de créer une banque pour les pauvres, destinée à aider les secteurs les plus démunis de la société, et en particulier les jeunes adultes et les femmes. En parallèle, nous mettons sur pied d'autres projets pour favoriser les investissements et le développement ainsi que des programmes d'aide sociale destinés à de nouvelles catégories de population : les handicapés, les personnes âgées et les jeunes; les mères et les enfants; nous cherchons aussi à augmenter les taux de scolarisation, particulièrement des filles. Nous avons consacré à cette tâche 75 millions de dollars dans le cadre de notre engagement en faveur du développement social.

Dans le domaine de la santé, nous avons augmenté les services de base. Au cours des trois dernières années, nous avons mis en place un programme de vaccination, qui a permis de vacciner des millions d'enfants. La classe politique yéménite tout entière est attachée à la démocratie, à la participation et à l'égalité, ce qui a permis d'adopter au niveau national un certain nombre de stratégies globales, dont les plus importantes portent sur la population, sur les femmes, sur les mères de famille et les enfants, sur l'éducation des filles et sur la lutte contre l'analphabétisme. Ces stratégies ont été accueillies avec satisfaction par la population, qui a vu une amélioration de la situation en matière d'égalité des chances. Au cours des cinq dernières années, les institutions de la société civile ont joué, avec l'État, un rôle important dans la promotion de la construction et du développement. Quelque 2 500 associations bénéficient d'un statut privilégié.

Le processus démocratique des cinq dernières années a été couronné par la tenue d'élections législatives libres et équitables, auxquelles ont participé la population ainsi qu'une quinzaine de partis et organisations politiques; 1999 a été marqué par la tenue des premières élections présidentielles démocratiques.

Une loi relative aux autorités locales a été promulguée en vue de décentraliser l'administration. Mon pays attache une grande importance à la protection des

droits de l'homme et à l'élimination des différences et de la violence, ainsi qu'à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux conventions internationales relatives aux droits de l'enfant.

Enfin, la mise en oeuvre des résolutions du Sommet social a reflété notre attachement profond à l'égard de celles-ci. Il nous faut maintenant évaluer, en toute objectivité, ce qui a été fait aux plans local et international. Nous devons formuler des propositions visant à améliorer la mise en oeuvre des politiques, en particulier des politiques de financement, ainsi que la mobilisation des ressources, la mise au point de mécanismes de contrôle et de suivi des systèmes, les transferts de connaissances à grande échelle, les nouvelles formes de communication et l'ouverture des marchés. Il convient de mentionner encore l'élimination des guerres et des situations instables sur les plans politique et de la sécurité, les catastrophes naturelles qui accroissent la pauvreté et le chômage, et toutes les circonstances qui freinent l'intégration sociale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Aksoltan Ataeva, Chef de la délégation du Turkménistan.

**Mme Ataeva** (Turkménistan) (*parle en russe*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole au nom du Turkménistan devant la communauté mondiale rassemblée ici, aujourd'hui, par des préoccupations communes, un espoir commun et une volonté commune de rendre notre monde plus juste, plus humain et plus moral. Nous pouvons, ce qui est le cas, adhérer à différents points de vue politiques, choisir différents modèles économiques et suivre différentes idéologies. Cependant, toute idée politique, même la plus noble, ne vaut rien si elle ne tient pas compte des préoccupations courantes de l'homme moyen qui ont trait à son alimentation quotidienne et à son logement de base, ainsi que de ses aspirations à une vie digne, paisible et pacifique. Des milliards de personnes sont privées de cela.

Nous faisons face à un problème réel et concret : que faire – et comment faire – pour améliorer la situation non seulement de certains groupes de population mais aussi de pays et de continents entiers où la misère et la souffrance sont le lot quotidien? Je suis certaine que nous sommes tous conscients de la gravité de ce problème et du fait que nous ne pouvons léguer ce fardeau aux générations futures.

Le Turkménistan appartient à la catégorie des pays en développement. C'est un État neutre, c'est-à-dire qu'il ne saurait accepter qu'aucun modèle politique ou socioéconomique tout prêt ne lui soit imposé. Je souhaiterais évoquer de manière générale les stratégies adoptées par le Turkménistan pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour de notre réunion découlant de l'expérience de chaque pays qui, à n'en pas douter, peut être mise à profit par l'ensemble de l'humanité, les possibilités d'échanges entre pays en la matière et l'application pratique de modèles qui ont fait leur preuve.

Au moment de son indépendance, le Turkménistan était l'une des entités nationales les moins développées de l'ex-Union soviétique. Nous avons souffert plus que d'autres de la répartition inégale des ressources et des effets de l'application du principe de financement résiduel des programmes sociaux. À cela s'est ajoutée une remise en cause aux plans idéologique et social. Dans ce contexte, on comprend alors le sentiment de la population lorsque l'État a promulgué, dès les premiers jours de son existence, une politique accordant la priorité absolue au développement social et à la protection sociale de l'ensemble de la population. Nous ne disposions à l'époque que de ressources modestes mais nous les avons consacrées à des activités visant à ce que tous les citoyens puissent mener une vie digne, à l'abri de la pauvreté et de la misère.

L'État a instauré et maintenu des prix fixes pour 24 produits de base, comme le pain, la farine ou les produits laitiers. Le prix de 500 autres produits et services, concernant essentiellement les denrées alimentaires, les carburants et les transports, ne peut être modifié que par décret promulgué par le chef de l'État. Le Turkménistan a mis en place un système prévoyant la fourniture quasi gratuite de certains produits alimentaires aux familles les plus pauvres. Les loyers des logements gérés par l'État et les prix des services et transports publics continuent d'être réglementés. Nos citoyens n'ont pas à payer quoi que ce soit pour le gaz, l'électricité, l'eau potable et le sel. Ils bénéficient également de l'éducation et des soins de santé gratuits. L'État consacre 40 à 50 % de son budget aux dépenses sociales. On nous a souvent reproché de ne pas être suffisamment orientés vers l'économie de marché. Mais c'est grâce à cette démarche que le Turkménistan, qui s'est retrouvé dans les conditions de démarrage les plus difficiles qui soient à la veille de l'adoption de mesures de réforme, a pu éviter l'éclatement d'un

conflit social. C'est grâce à cette démarche que nous avons pu maintenir la stabilité sociale dans le pays, et nous assurer de la confiance du peuple à l'égard des réformes menées par le Gouvernement.

Notre politique sociale repose avant tout sur l'aide sociale à la famille. Le Turkménistan a créé des systèmes de protection pour les mères et leurs enfants. Et nous procédons actuellement à la réforme du système de l'enseignement et de la formation professionnelle qui bénéficiera aux générations futures.

En bref, nos citoyens, riches ou pauvres, savent qu'ils auront toujours un toit au-dessus de leur tête, qu'ils recevront une aide de la société, que leurs enfants recevront une éducation, qu'ils bénéficieront de soins de santé, de même que leurs enfants et les autres membres de leur famille. L'État donne aux citoyens le sentiment qu'ils participent à la vie de la société; il leur assure une vie dans la dignité en les aidant à s'épanouir et à devenir des individus complets.

Tout cela ne signifie pas que le Turkménistan a résolu la totalité des problèmes liés au développement social. Il en reste encore beaucoup à régler, et nous sommes prêts à les examiner sous tous les angles. Nous sommes disposés à coopérer avec les organisations internationales et les institutions spécialisées des Nations Unies. Le Turkménistan a l'intention de renforcer plus avant ses relations de coopération internationale qui ont fait leurs preuves. Nous croyons fermement que l'internationalisation des problèmes sociaux exige une action internationale. Cela signifie qu'aucun pays n'a le droit d'ignorer les problèmes qui préoccupent le reste du monde.

La coopération régionale joue un rôle particulièrement important dans l'instauration du développement social durable en Asie centrale et dans le progrès et le bien-être de ses populations. Nous assistons aujourd'hui en Asie à la mise en place d'un système stable d'échanges régionaux incarné par l'Organisation de coopération économique, par le biais de laquelle sont menés de vastes projets de communication et de transports à l'échelle régionale, qui ont pour but d'établir des passerelles entre les économies des pays d'Europe et d'Asie mais aussi de réduire l'écart technologique entre ces pays et d'établir un système économique et commercial équitable entre le Nord et le Sud.

Le Turkménistan fait des efforts immenses pour fournir des biens énergétiques aux marchés internationaux. Il est absolument nécessaire de construire des

pipelines transrégionaux et transcontinentaux. Il s'agit là d'un moyen efficace de faire face à la crise énergétique qui s'aggrave et d'éliminer les inégalités existant dans la répartition et la consommation des ressources, car ces problèmes risquent d'engendrer des explosions sociales dans les États privés de ces ressources en sapant les bases de la sécurité aux plans national et régional. La construction de pipelines est synonyme de création d'emplois et fournir électricité et chauffage dans les maisons. Nous sommes certains que les contours de sécurité entre l'Europe et l'Asie le long des lignes Nord-Sud et Est-Ouest, contours d'une future ceinture regroupant des pays stables connaissant un développement durable, suivront le tracé des futurs pipelines. Ainsi, la construction de pipelines n'est pas seulement synonyme de projets avantageux au plan commercial mais aussi de projets de développement social à grande échelle qui vont bien au-delà des frontières nationales.

Les problèmes sociaux actuels et les dimensions mondiales qu'ils ont acquis exigent une mobilisation des ressources de l'ensemble de l'humanité, la volonté politique des dirigeants du monde, ainsi que l'harmonisation et la coordination des mesures entreprises en vue de régler ces problèmes. Notre tâche – et la tâche de tous les membres de la communauté internationale – consiste à mettre au point un modèle d'interactions qui répondrait à la nouvelle donne du développement international et aux nouveaux défis de notre temps.

Nous ne pourrions en venir à bout que si nous renforçons nos efforts et si nous faisons appel à des technologies modernes, non discriminatoires et équitables. Les chantages politiques et l'imposition de mesures unilatérales ne sont pas de mise, l'aide ne saurait être subordonnée à l'empiètement sur les droits souverains des nations. Le Turkménistan a toujours défendu une telle démarche et il continuera de le faire car cela correspond à la philosophie politique de notre pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Mordechai, Directeur général, Ministre du travail et des affaires sociales d'Israël.

**M. Mordechai** (Israël) (*parle en hébreu; texte anglais fourni par la délégation*) : La présente session extraordinaire a été convoquée pour aborder des questions qui troublent l'humanité depuis l'aube de l'histoire. Il y a des milliers d'années, la Bible nous enseignait déjà qu'il y aurait toujours des pauvres sur

terre et elle nous enjoignait de tendre une main charitable. Toutefois, la Bible ne considérait pas la charité, c'est-à-dire la bonne volonté des riches à donner aux pauvres, comme une solution au problème de la pauvreté et de la répartition inégale des revenus. Elle préconisait de redistribuer ces biens tous les 50 ans, au cours de l'année du jubilé, et de repartir à zéro.

Il y a cinq ans, les pays qui ont participé au Sommet mondial pour le développement social ont été moins ambitieux, ils ont seulement souscrit à toute une série d'obligations dans le domaine du développement social à l'échelle nationale et internationale. Ces obligations visaient notamment à éliminer la pauvreté, à trouver une solution appropriée pour répondre aux besoins des populations désavantagées, à développer l'emploi et à rechercher un équilibre délicat entre le développement économique et social. Je pense que chaque pays a fait appel au meilleur de ses ressources et de son potentiel intellectuel pour accomplir ces tâches et relever les défis définis à la conférence de Copenhague.

Cela étant, il ne fait aucun doute que le bref laps de temps qui s'est écoulé depuis la conférence et le peu de ressources disponibles ont empêché les gouvernements de réaliser pleinement les recommandations et les objectifs retenus en matière de développement social. Les données dont nous disposons aujourd'hui indiquent qu'il nous reste un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. Des dizaines de millions d'enfants de par le monde souffrent de la malnutrition alors que dans le même temps, la richesse accumulée par un petit nombre d'individus est considérable et quasiment égale au produit national brut d'une dizaine de pays pauvres. Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, par opposition aux trois personnes les plus riches du monde qui « pèsent » plus que le produit national brut d'une dizaine de pays pauvres.

La répartition des revenus devient de plus en plus inégale, non seulement entre les pays mais au sein même des pays. En Israël également, je dois dire avec regret que la pauvreté a progressé ces dernières années et que les inégalités sociales n'ont pas été réduites de manière significative. D'une part, Israël participe à la nouvelle économie grâce à ses entreprises à forte intensité de technologie qui sont au premier rang dans des domaines technologiques importants. Notre produit national brut s'accroît en raison essentiellement de notre capacité à participer à la nouvelle économie.

D'autre part, davantage d'Israéliens sont laissés à la traîne et ne profitent pas des fruits de la croissance; un trop grand nombre d'entre eux ne trouvent pas d'emploi.

C'est l'une des manifestations des changements qui sont survenus dans le domaine du développement social en Israël depuis la fondation de notre État. Nous sommes passés d'une société assiégée qui se fondait sur la collectivité et les réalisations communes, à une société qui met l'accent sur les droits individuels et l'épanouissement.

L'État d'Israël est fier de son palmarès dans le domaine du développement social. Au cours des dix dernières années, notre pays a absorbé un million d'immigrants venus pour l'essentiel de l'ancienne Union soviétique et d'Éthiopie. La majorité d'entre eux sont à présent intégrés dans la société israélienne et dans la vie culturelle, politique et économique.

En dépit du fardeau constant que constituent nos besoins de sécurité, Israël s'est transformé en un État-providence moderne et la détermination de nos concitoyens à appuyer cet État providence ne s'est pas relâchée. Bien au contraire, nous continuons de réaliser des progrès dans plusieurs domaines. Depuis près de 10 ans, Israël consacre plus de ressources aux services sociaux qu'à la sécurité. Nous continuons d'adopter de nouvelles lois sociales pour étendre leur couverture aux groupes vulnérables de la population et en particulier aux femmes, aux mères, aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

L'espérance de vie en Israël est l'une des plus élevées dans le monde et tous les Israéliens sont couverts par l'assurance santé qui prévoit une large gamme de services sociaux. Les niveaux d'éducation se sont régulièrement améliorés et de plus en plus d'Israéliens ont accès à l'enseignement supérieur et à des services d'enseignement spécialisé.

Toutefois, nous savons que la véritable solution face à la montée de la pauvreté et du chômage ne se trouve pas dans le développement de nouveaux services sociaux et dans de nouvelles lois sociales. Il faut plutôt investir dans le domaine de l'éducation pour arriver à une meilleure intégration sur le lieu du travail. Il y a 900 ans déjà, Maimonide écrivait que le plus haut degré de charité était de donner aux personnes une profession qui leur permettrait de pourvoir à leurs besoins dans la dignité et l'indépendance.

Nous ne préconisons pas que les riches entretiennent les pauvres grâce à leurs contributions, nous préférons une société fondée sur des relations de travail décentes où la majorité réalisent leur plein potentiel et pourvoient aux besoins de leur famille grâce à leur travail. Cela étant, les institutions sociales ont la responsabilité de prendre des dispositions sociales adaptées et d'adopter des méthodes efficaces pour promouvoir l'intégration des groupes démunis et des handicapés sur le lieu du travail. Nous voulons faire sortir des centaines de milliers d'Israéliens de la pauvreté, non pas en leur versant des prestations, mais en leur offrant un salaire minimal raisonnable pour éviter que davantage d'Israéliens ne tombent au-dessous du seuil de la pauvreté. Nous ne cherchons pas à nous conformer aux règles du jeu économique qui mettent en péril la sécurité sociale, nous voulons nous efforcer de trouver des solutions qui combinent la croissance et l'économie avec l'emploi et les objectifs sociaux, de même qu'avec l'intégration et le développement social.

Israël est un pays dont le marché interne est relativement limité. Le processus de la mondialisation a de graves conséquences car il exacerbe les inégalités socioéconomiques et restreint les débouchés pour les groupes plus faibles d'un point de vue économique. C'est pourquoi nous demandons à être des partenaires à part entière dans l'effort qui est mené au niveau international pour trouver les moyens de concilier le développement économique et la croissance avec le développement social, le plein emploi, l'élimination de la pauvreté et l'analphabétisme.

Nous estimons que la communauté internationale et ses principales institutions doivent trouver des solutions pour donner forme à l'interdépendance des politiques économiques et sociales et aider les pays à examiner ces questions comme un tout. Nous pensons qu'il faut mettre au point des instruments et des mesures pour étudier les ramifications sociales des initiatives économiques et pour évaluer les produits, le rendement et la productivité dans une perspective sociale.

Israël aimerait jouer un rôle pionnier dans la mise au point de modèles et de méthodes de coopération régionale dans les domaines qui sont au centre des débats de la présente session extraordinaire. Nous aspirons à une réelle coopération avec les pays arabes et les autres pays de la région afin de promouvoir le développement social de tous les peuples de la région. Nous avons tous consacré trop d'énergie et de ressources dans des domaines qui compromettent le dévelop-

pement social, freinent la réduction de la pauvreté, limitent la promotion de l'éducation et retardent l'éradication de l'analphabétisme.

Le moment est venu de travailler ensemble pour parvenir au plein emploi, à la croissance économique et au développement social pour tous les peuples de la région. Israël a prouvé qu'il est prêt à prendre des mesures concrètes pour atteindre cet objectif.

La paix mettra un terme à l'hostilité entre les peuples seulement si nous sommes en mesure de nouer des relations de bon voisinage qui encouragent la prospérité économique et le développement social.

La communauté internationale peut jouer un rôle majeur dans le développement économique et social de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Intisar Al-Wazir, Ministre des affaires sociales de l'Autorité palestinienne.

**Mme Al-Wasir** (Palestine) (*parle en arabe*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom de la délégation de la Palestine, de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session extraordinaire. Je tiens aussi à remercier les autorités suisses de leur accueil.

Cette session se tient à un moment où l'humanité entre dans le troisième millénaire et vit des changements internationaux politiques et économiques radicaux. Le processus de mondialisation s'est intensifié grâce à la révolution dans les domaines des communications, de l'information, de la technologie et des transports. Notre monde est devenu un village planétaire avec des préoccupations communes et un avenir commun.

Aujourd'hui, le monde est confronté à de grandes difficultés et problèmes stratégiques et existentiels, qui exigent de la part de la communauté internationale un effort collectif afin de trouver des solutions appropriées. Au nombre de ces problèmes figurent la présence d'armes de destruction massive partout dans le monde qui menacent la survie même de l'humanité, l'augmentation du nombre de conflits armés ethniques, religieux et régionaux, la course aux armements, la consommation rapide et irrationnelle des ressources naturelles, et la pollution environnementale. Tous ces problèmes menacent la vie humaine, l'équilibre écologique et les intérêts des générations futures. Il en résulte également des inégalités dans les relations éco-

nomiques internationales et un écart croissant entre les pays développés et riches du Nord, et les pays pauvres et en développement du Sud, où vivent 80 % des personnes les plus pauvres du monde. Les problèmes liés à la dette drainent une part importante des ressources des pays pauvres, ce qui gêne considérablement leur développement. En outre, il y a également le problème de la désertification, de la faim, du VIH/sida et d'autres épidémies.

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, a permis d'examiner des questions très importantes qui sont cruciales pour la vie de tous, dont celles de l'élimination de la pauvreté et du chômage, et de la promotion de l'intégration sociale. Les événements qui sont survenus depuis le Sommet, y compris ceux de Seattle, indiquent que la situation dans le monde ne s'est pas améliorée comme nous l'avions espéré lors de ce Sommet. Le Programme d'action de Copenhague n'a pas été pleinement mis en oeuvre. La pauvreté est cinq fois plus grande, comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies. Le chômage est en hausse, et l'intégration sociale a été très difficile dans de nombreux pays en raison de l'intolérance ethnique, religieuse ou nationale, de la marginalisation et de la faiblesse ou l'absence de la démocratie.

Le peuple palestinien continue de lutter pour son droit à l'autodétermination; pour la création d'un État palestinien démocratique et indépendant, avec Jérusalem comme capitale; et pour une solution juste au problème des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, en particulier la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui garantit leur droit de retrouver leur domicile et prévoit le dédommagement des pertes matérielles et morales subies au cours des 50 dernières années.

L'Autorité palestinienne a réaffirmé à plusieurs reprises que la paix est un choix stratégique. À cet égard, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a signé avec le Gouvernement israélien un accord intérimaire de cinq ans, qui a pris fin il y a un an sans que les Gouvernements israéliens qui se sont succédé ait mis pleinement en oeuvre ce qui avait été convenu, sous la supervision internationale.

En même temps, les occupants israéliens continuent de confisquer des terres, d'implanter et d'agrandir des colonies, de construire des rocades, de déraciner des arbres, de démolir des maisons, de violer

les droits de l'homme, de diviser des villes et des villages palestiniens, de judaïser et d'isoler Jérusalem, de confisquer les papiers d'identité des Palestiniens qui habitent à Jérusalem, d'emprisonner des Palestiniens, et de répondre aux protestations des Palestiniens avec des vraies munitions, ainsi que d'humilier les citoyens palestiniens.

De plus, Israël contrôle toujours les ressources naturelles palestiniennes, y compris 80 % des ressources palestiniennes en eau. Il rend l'économie palestinienne de plus en plus dépendante de l'économie israélienne sur tous les plans, tels la production, la consommation, les exportations, les importations et le marché du travail.

Israël refuse de mettre en oeuvre les accords intérimaires signés avec l'OLP, particulièrement en ce qui concerne le retrait du territoire palestinien et la création de libre passages entre la Cisjordanie et Gaza, et continue en même temps de retarder les négociations visant à trouver des solutions permanentes aux problèmes relatifs aux réfugiés, à Jérusalem, aux colonies, aux frontières, à la souveraineté et à l'eau. Israël refuse de revenir aux frontières du 4 juin 1967, empêche le retour des réfugiés palestiniens et refuse de discuter de la question de Jérusalem. Il veut annexer des colonies et rejette la création d'un continuum territorial arabo-palestinien, en violation totale des résolutions internationales, particulièrement les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, et la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. Des pressions internationales doivent être exercées au niveau officiel et au niveau communautaire, pour forcer Israël à se conformer aux résolutions internationales pour en arriver à une solution équilibrée, globale et juste au conflit israélo-palestinien et israélo-arabe.

Le peuple palestinien vit dans une situation complexe sur le plan politique et économique, ce qui entraîne un environnement social négatif. Plus de 25 % des Palestiniens vivent en deçà du seuil de pauvreté. Le chômage se situe à environ 12 %. Il y a 120 000 travailleurs palestiniens sur le marché du travail israélien; ils perdent leur emploi lorsqu'il y a fermeture. Les indicateurs de croissance économiques sont faibles en raison du manque d'investissements, ce qui est imputable à l'absence de sécurité et à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix. Il est très difficile de parvenir à un développement social réel en étant soumis à l'occupation et en dépendant totalement de l'économie israélienne, sans liberté de circulation des

biens et des personnes à l'intérieur de la Palestine et au-delà. Tous ces facteurs ont une grande incidence sur nos capacités de mettre en oeuvre des politiques économiques et sociales de développement.

En dépit de cette situation difficile et défavorable, l'Autorité palestinienne a adopté des lois dans le domaine politique, économique et social. Il y a 30 lois qui jouent un rôle important dans la création d'un environnement juridique propice au développement social, économique et politique de la société palestinienne, et un certain nombre de nouveaux projets de lois doivent être ratifiés. Les élections législatives et présidentielles ont également été tenues sous contrôle international. La relation entre l'Autorité palestinienne et les organisations non gouvernementales est en voie d'être réglementée. Un Comité ministériel a été créé pour promouvoir la bonne gouvernance. Pour en arriver à la transparence et à la responsabilité, l'Autorité palestinienne a jeté les bases du pluralisme politique et encourage la démocratie ainsi que la liberté d'expression. Elle a aussi élaboré une stratégie nationale d'emploi en Palestine pour réduire et éliminer graduellement le chômage, et pour promouvoir le plein emploi. Toutefois, les politiques israéliennes demeurent un obstacle au développement véritable de l'économie palestinienne.

L'Autorité palestinienne s'emploie également à renforcer les politiques nationales visant à combattre la pauvreté en remplaçant le secours par le développement. Elle fournit de l'aide à 30 % des familles pauvres et accorde une attention particulière aux personnes handicapées, aux prisonniers qui viennent d'être libérés et aux personnes âgées. L'Autorité palestinienne s'efforce également d'établir la priorité entre hommes et femmes grâce à une législation dans ce domaine, de même qu'elle tient compte de la question de l'égalité des sexes dans la planification du développement. Une attention particulière est accordée au processus de reconstruction en Palestine, en reconstruisant l'infrastructure qui avait été détruite et en renforçant, en même temps, la structure sociale tout en accordant une attention particulière à l'éducation, à la santé, à l'hygiène et à l'eau salubre.

En continuant d'occuper le territoire palestinien, Israël empêche l'intégration sociale du peuple palestinien en pratiquant la politique de cantonnement et de séparation. L'Autorité palestinienne s'efforce d'intégrer les rapatriés dans la société palestinienne, et de plus grands efforts seront déployés dans ce domaine afin d'en intégrer davantage à l'avenir.

À notre avis, il ne peut pas y avoir de véritable développement sous l'occupation. Les conditions préalables au développement social véritable en Palestine sont la création d'un État palestinien démocratique indépendant ayant Jérusalem pour capitale, le retour des réfugiés et la mise en oeuvre de toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies. Il importe de disposer d'un véritable mécanisme international pour appliquer ces résolutions et soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux, afin que la paix, la sécurité, la liberté, la justice, l'égalité, la prospérité économique et le développement social puissent prévaloir pour le peuple palestinien, pour tous les peuples de la région et pour le monde entier.

Nous souhaitons plein succès à cette session extraordinaire sur le développement social.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Hussain** (Iraq) (*parle en arabe*) : Mon pays a demandé la parole au titre du droit de réponse à la déclaration du Koweït au sujet des personnes disparues. Nous voudrions clarifier les points suivants.

L'Iraq a respecté les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Et en ce qui concerne les personnes disparues, l'Iraq a rendu tous les prisonniers de guerre du Koweït et autres prisonniers de guerre immédiatement après la fin des hostilités. L'Iraq a coopéré avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et avec le Comité tripartite pour les personnes disparues jusqu'à ce que les autorités américaines et britanniques aient lancé contre l'Iraq une agression massive le 16 décembre 1998. Le Royaume-Uni et les États-Unis font partie de ce Comité tripartite. Il s'est avéré difficile pour le Comité de poursuivre sa tâche, d'autant que ces deux pays n'avaient pas de personnes disparues. En continuant d'adhérer au Comité, ces deux pays politisent les activités de ce dernier qui sert à des fins politiques pour maintenir un embargo économique contre l'Iraq.

L'Iraq a constamment affirmé qu'il était prêt à rechercher ses 1 150 Iraquiens disparus, ainsi que les

Koweïtiens disparus, sous la direction du CICR et des pays intéressés qui ont des disparus, sans aucune intervention de la part d'une autre partie. C'est là une question urgente d'ordre humanitaire, et l'Iraq n'a aucun intérêt à retarder une solution finale. Bien au contraire, l'Iraq a des disparus et voudrait savoir ce qu'il est advenu de leur sort.

**M. Mammadov** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Malheureusement, la délégation de la République azerbaïdjanaise se voit obligée de prendre la parole après la déclaration partielle et déformée du représentant de l'Arménie. Chacun sait pertinemment que pendant plus de 10 ans, l'Azerbaïdjan a souffert des conséquences de l'agression de la part de l'Arménie voisine. Vingt pour cent de notre territoire a été occupé suite à cette agression. L'Arménie est responsable de crimes contre l'humanité perpétrés par ses forces armées pendant cette agression contre des dizaines de milliers d'Azerbaïdjanais. Des femmes, des enfants et des personnes âgées ont été tués, mutilés ou blessés. Plus d'un million d'Azerbaïdjanais, un résident sur huit, s'est vu forcé de vivre dans des conditions insupportables dans des camps de réfugiés, dans des wagons de chemin de fer et dans d'autres abris de fortune. Dans de telles circonstances, l'Azerbaïdjan déploie tous les efforts possibles pour atténuer les incidences négatives de cette agression et répondre aux exigences sociales fondamentales de ce groupe de population.

En dépit des souffrances, des épreuves dues à l'agression, le Gouvernement d'Azerbaïdjan est déterminé à résoudre le conflit par des moyens pacifiques. Par conséquent, la déclaration de l'Arménie prête seulement à sourire et démontre encore une fois que l'Arménie tente de nier la responsabilité des actes qu'elle a commis.

**M. Peleg** (Israël) (*parle en anglais*) : Je regrette et je suis déçu de constater que cette session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui traite de questions extrêmement importantes et d'enjeux cruciaux pour la communauté internationale, a été utilisée par le représentant palestinien pour faire une déclaration politique, qui n'a pas lieu d'être ici. Une bonne partie de ce discours ne se rapporte pas aux questions que nous examinons tous ici cette semaine.

Je n'ai pas l'intention de réitérer les faits évoqués par le représentant palestinien. Nombre de ces faits ne sont pas vrais, et nombre d'autres sont cités hors de leur contexte. Qu'il me soit permis de dire ce qui suit :

le conflit israélo-palestinien ne sera pas résolu ici. Il ne sera pas résolu au sein de l'Organisation des Nations Unies à New York. Il sera résolu, et je suis sûr qu'il sera résolu bientôt, par des négociations directes entre les Palestiniens et les Israéliens, entre notre Premier Ministre Ehud Barak et le Président Yasser Arafat. Il est évident qu'au cours de ces négociations les deux parties devront prendre des décisions importantes et douloureuses.

Le seul moyen de résoudre les questions israélo-palestiniennes, ce sont les négociations directes dans le domaine de l'emploi, du travail, de la santé et d'un certain nombre de questions. Je voudrais encourager mon partenaire palestinien dans cette quête de la paix à travailler avec nous, de façon bilatérale. Je suis persuadé que nous arriverons à régler notre conflit et que ce sera une source de satisfaction aussi bien pour les Palestiniens que pour les Israéliens, ce qui constituera un pas en avant dans le processus de paix au Moyen-Orient, en essayant par conséquent d'assurer la paix, la prospérité et le bien être pour toute notre région.

**M. Al-Askar** (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous aimerions faire quelques observations au sujet de ce qui a été dit par le représentant de l'Iraq.

La question des personnes disparues et des détenus en Iraq n'est pas nouvelle puisque cela fait 10 ans qu'on en parle : depuis le 2 août 1990, date à laquelle le régime iraquien a envahi le Koweït dans un acte d'agression sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit ici d'une tragédie humaine pour plus de 600 prisonniers de guerre koweïtiens et les autres personnes détenues en Iraq, dont personne n'a eu de nouvelles depuis la libération de mon pays en février 1991.

Ce que le représentant de l'Iraq a dit n'était qu'allégations mensongères. Il ne s'agit pas ici de l'utilisation d'armes de destruction massive contre des voisins ou contre la population. Il s'agit d'êtres humains, d'innocents kidnappés dans les rues, dans les mosquées, dans leur maison, lors de l'occupation du Koweït. Si l'Iraq voulait vraiment résoudre ce problème purement humanitaire, il n'aurait pas boycotté la Commission tripartite ou le Sous-Comité technique coordonnés par le Comité international de la Croix-Rouge, dont la dernière réunion s'est tenue la semaine dernière à Genève.

Nier qu'il y a des disparus koweïtiens en Iraq est incroyable. Nous savons par expérience que nous ne



pouvons pas faire confiance à ce régime; nous ne pouvons pas croire ses allégations, car il a toujours dédaigné d'assumer ses engagements, bien qu'il soit signataire de la Charte des Nations Unies et d'autres instruments internationaux et qu'il ait accepté le droit international humanitaire et les résolutions 686 (1991) et 687 (1991) du Conseil de sécurité. L'Iraq devrait avoir à coeur d'appliquer ces résolutions et de respecter la volonté de la communauté internationale, telle qu'exprimée dans les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et dans lesquelles l'Iraq est prié de rendre tous les citoyens du Koweït et d'autres pays à leurs familles. Il doit donc renvoyer toutes les personnes détenues pendant l'occupation du Koweït.

Le rapport (S/2000/347) soumis par le Secrétaire général au Conseil de sécurité en vertu du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) demande à l'Iraq de libérer immédiatement, sous le contrôle du CICR, tous les citoyens koweïtiens et les citoyens d'autres pays, de rendre les corps des défunts et de coopérer pleinement avec le CICR à cet égard. Cela n'a pas été fait.

Nous lançons de cette tribune un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue d'exercer des pressions sur l'Iraq afin qu'il libère les Koweïtiens et les autres prisonniers de guerre et qu'il donne des informations sur leur sort. Il devrait s'agir ici d'un engagement moral et humanitaire et non pas seulement d'un engagement politique.

**M. Ghaddya** (Palestine) (*parle en arabe*) : Je souhaite redire que la déclaration de la Palestine est un reflet fidèle des souffrances quotidiennes endurées par le peuple palestinien pendant toute sa longue histoire. Le peuple palestinien connaît l'occupation et l'oppression israéliennes depuis maintenant plus d'un tiers de siècle. En réalité, ce qui a été dit dans cette déclaration ne représente qu'une infime partie de la dure réalité vécue par notre pays, dans lequel Israël se livre à tout type d'oppression politique, économique et militaire contre notre peuple.

Je voudrais ajouter que l'Assemblée générale et toutes les autres institutions internationales ont un rôle très important à jouer dans le règlement de ce problème entre nous et les Israéliens, dans le cadre des négociations bilatérales et multilatérales conduites sous les auspices de la communauté internationale, étant donné que les accords conclus avec Israël n'ont pas été simplement bilatéraux, mais se sont conclus sous l'égide de la communauté internationale.

Le problème qui a conduit à une impasse est dû au militantisme d'Israël vis-à-vis de l'occupation, qui le conduit à ne pas appliquer les résolutions de légitimité internationale émanant des institutions internationales.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent intervenir une seconde fois dans l'exercice du droit de réponse. Les interventions sont limitées à cinq minutes.

**M. Al-Humaimidi** (Iraq) (*parle en arabe*) : La déclaration de l'Iraq sera très brève. Nous aimerions redire, pour clarifier les choses, quelques réalités fondamentales sur la question des personnes disparues.

Tout d'abord, ma délégation souscrit à ce qui a été dit par le représentant du Koweït, sur le fait qu'il s'agit d'une question humanitaire. Mais cette question est différente à d'autres égards. Le régime koweïtien continue de politiser cette question pour de nombreuses raisons, mais principalement pour continuer d'imposer l'embargo et l'état de siège à l'Iraq.

Comme on le sait, il y a tragiquement des personnes disparues dans toutes les guerres. Nous avons en Iraq le double des disparus allégués par le régime koweïtien. Nous nous occupons activement de ce problème que nous souhaitons régler dans le contexte qui convient et le plus rapidement possible.

Oui, nous avons cessé de traiter avec la Commission tripartite. Mais pourquoi? Parce qu'il y a des parties dans cette Commission qui avaient perpétré contre l'Iraq une agression militaire de quatre jours, laquelle a fait 500 morts dans la population civile, plus de 1 000 blessés, et détruit biens et infrastructures. Est-il donc logique de nous demander de traiter de nouveau avec les pays responsables de cette agression qui n'ont même pas à déplorer la disparition d'une seule personne – pour régler le problème des disparus? Non, je ne le pense pas.

Je tiens à dire, au nom du Gouvernement iraquien, que nous sommes prêts à engager des négociations de toutes sortes avec tout comité compétent ou dans le cadre du Comité international de la Croix-Rouge pour essayer de régler ce problème humanitaire. Nous souhaiterions nous asseoir autour de la table de négociation avec des pays qui ont ou prétendent avoir des disparus, mais la participation de pays qui ne comptent pas de personnes disparues et essaient de prolonger l'embargo et d'exploiter la situation pour des

motifs politiques est une atteinte à la souveraineté de l'Iraq et fait de cette question un problème politique.

**M. Peleg** (Israël) (*parle en anglais*) : Je suis convaincu que la représentante palestinienne sait que 99 % des Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza sont désormais placés sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Et, à l'évidence, les questions et préoccupations d'ordre social de ces Palestiniens sont du ressort du ministère compétent de l'Autorité palestinienne. Je crois qu'il est grand temps pour l'Autorité palestinienne de faire face à ses propres problèmes au lieu de se plaindre sans cesse auprès de la communauté internationale en demandant des résolutions condamnant Israël, et de s'interroger sur son propre fonctionnement. Qu'en est-il de la bonne gouvernance, de la transparence et des droits de l'homme?

J'aimerais terminer en soulignant à nouveau qu'Israël est prêt à coopérer avec l'Autorité palestinienne; Israël est prêt à aider l'Autorité palestinienne dans tous les domaines parce que nous pensons qu'il existe un rapport très étroit entre la prospérité économique, la prospérité sociale et la stabilité politique. Et nous sommes intéressés par ces trois dimensions.

**M. Al-Askar** (Koweït) (*parle en arabe*) : Il est regrettable que le représentant du régime iraquien ait une nouvelle fois pris la parole pour présenter des allégations erronées. Il a dit qu'il était différent de nous. En effet, nous ne traitons pas avec les pays et les individus comme le ferait le régime iraquien. Il a dit avoir coopéré avec le Comité international de la Croix-Rouge, mais cela n'est pas vrai, ainsi qu'il ressort de tous les documents pertinents. Il a dit que c'était nous qui politisions cette question, mais il dit maintenant qu'il ne participera pas aux travaux du comité tripartite tant que les États-Unis et le Royaume-Uni en seront membres. Il a dit que les prisonniers de guerre irakiens étaient deux fois plus nombreux que les prisonniers koweïtiens, mais ce n'est pas une question de chiffres, qu'il s'agisse de dizaines, de centaines ou de millions. Des familles attendent encore un fils, un père ou un être cher.

Il a également dit que tous les conflits avaient leur lot de personnes disparues. Mais qui a déclenché cette guerre? C'est là la question que nous devons nous poser. Qui a envahi le Koweït? Qui est responsable du traitement subi par les civils et les non-civils pendant la guerre? L'Iraq n'est-il partie à la quatrième Convention de Genève relative à la Protection des personnes

civiles en temps de guerre? L'Iraq ne devrait-il pas s'engager à respecter les conventions touchant au traitement des civils en situation de guerre ou d'occupation, ou au retour des prisonniers de guerre à la fin des hostilités?

Je n'évoquerai pas aujourd'hui le bilan dramatique de l'Iraq en matière de droits de l'homme, qui est bien connu et bien documenté. Les représentants sont parfaitement au courant de la situation. Pendant l'occupation de mon pays, qui a duré sept mois, le régime iraquien a traité mon peuple de la façon la plus abjecte. Ce régime est toujours en place; rien n'a changé.

Tout ce que nous demandons, c'est que l'Iraq soit contrainte de respecter pleinement toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Nous pensons que cela contribuerait à régler bon nombre de nos problèmes.

**M. Ghaddya** (Palestine) (*parle en arabe*) : Le représentant d'Israël sait fort bien que 99 % des Palestiniens vivent en réalité sous le contrôle civil d'Israël et non pas sous celui de l'Autorité palestinienne : les forces armées israéliennes pourraient lancer des attaques contre les maisons de plus de 70 % des Palestiniens. Il sait fort bien qu'en tant que Palestinien, il me faut obtenir un permis pour aller de Gaza à la Cisjordanie, et que je ne suis absolument pas autorisé à me rendre à Jérusalem. Et si je veux me rendre à l'étranger, je dois demander un permis à Israël ou rester en Israël.

Le représentant d'Israël sait fort bien que des milliers de prisonniers palestiniens se trouvent encore dans des prisons israéliennes. Il sait également que les troupes d'occupation israéliennes auraient déjà dû quitter 90 % du territoire palestinien, mais en réalité, elles ne se sont retirées que de 20 % du territoire. Il sait aussi que le libre passage vers le nord n'est pas ouvert, et que les marchandises ne peuvent être librement importées vers Israël ou exportées à partir d'Israël.

Comment le Ministère des affaires sociales peut-il régler les problèmes des Palestiniens alors que la situation économique, politique et en matière de sécurité est aussi complexe? Nous n'avons pas besoin que le représentant d'Israël nous donne des leçons en matière de démocratie et de transparence alors que nous savons qu'Israël fait lui-même face à des problèmes dans ces domaines. Si Israël se targue d'être un État démocratique, comment peut-il être aussi raciste vis-à-vis d'autres peuples?

*La séance est levée à 18 h 30.*